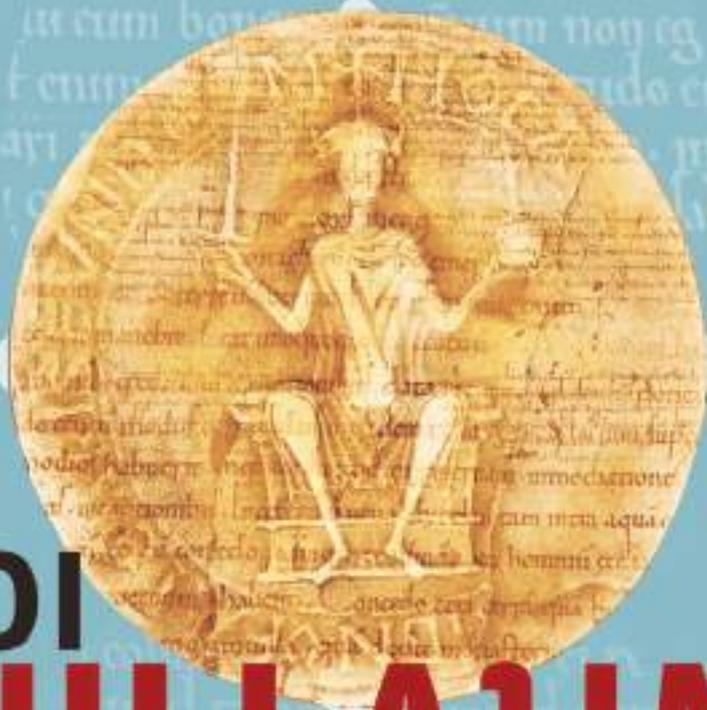


1000
ANS DE
Normandie

› ARCHIVES DU CALVADOS



MOI GUILLAUME

PRINCE DES NORMANDS

*Trésors des abbayes
caennaises (1066-1204)*



MOI GUILLAUME

PRINCE DES NORMANDS

*Trésors des abbayes
caennaises (1066-1204)*



« Moi Guillaume, prince des Normands »

TRÉSORS DES ABBAYES CAENNAISES (1066-1204)

Une publication du conseil départemental du Calvados, dans le cadre de l'exposition « Moi, Guillaume, prince des Normands » présentée aux Archives départementales du Calvados du 17 juin au 23 septembre 2016 en commémoration du 950^e anniversaire de la bataille d'Hastings.

Conception : Archives départementales du Calvados

Commissariat scientifique de l'exposition :

- Julie Deslondes, Directrice des Archives départementales du Calvados
- Hélène Bonnamy, attachée de conservation aux Archives départementales du Calvados

Rédaction du catalogue : Julie Deslondes

- Recherche iconographique et coordination de l'édition : Hélène Bonnamy
- Élaboration du cahier pédagogique : Emmanuelle Amsellem, Hélène Bonnamy, Catherine Poulain

Remerciements tout particuliers à :

- Catherine Letouzey-Réty qui a bien voulu nous faire partager les résultats de sa thèse de doctorat en cours de publication,
- François Neveux qui nous a fait l'amitié de relire le texte et de partager avec nous ses propositions d'amélioration, ainsi que Christophe Maneuvrier et Véronique Gazeau,
- Agnès Prévôt qui a réalisé exceptionnellement de nouveaux moulages des sceaux normands pour nous avec le généreux accord de Michel Thibault,
- Marie-Adelaïde Nielsen, Charlotte Denoël, Gilles Désiré dit Gosset, Amable Sablon du Corail, Pierre Jugie, Clément Blanc qui ont mis leur science à notre service avec amitié et générosité comme toujours,
- tous les prêteurs et institutions partenaires de l'exposition : Inventaire de Normandie, Musée de Normandie, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Archives nationales, Bibliothèque nationale de France, Musée de Vernon, Cinémathèque française,
- Clara Dewaële-Canouel, Sylvie Jacq, et tous les élus du Département du Calvados, toujours présents pour la défense du patrimoine de notre beau département.

Scénographie : Atelier IDWIW (Vieux-Pont-en-Auge)

Graphisme : Nouveau Regard (Caen)

Impression : Corlet (Condé-sur-Noireau)

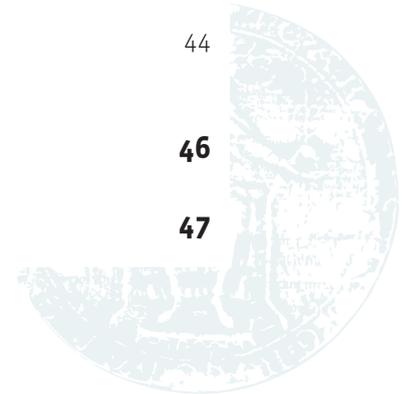
Sauf exception, les documents présentés dans ce catalogue proviennent des Archives départementales du Calvados. Ils ont été restaurés ces dernières années mais il a malheureusement été impossible de retirer les tampons. La pratique d'estampillage, grossièrement appliquée sur le texte, était généralisée en France jusque dans les années 1970.

En couverture : moulage du sceau de Guillaume le Conquérant (1069), réalisé par les Archives nationales.



Sommaire

Trésors médiévaux du Calvados, histoire et vicissitudes	4
Des trésors de parchemin	6
Chartes et chartriers	6
Cartulaires, pancartes et autres copies	10
Sceaux, <i>signa</i>	14
150 ans d'histoire anglo-normande et caennaise (1066-1204)	20
L'empire anglo-normand, de la bataille d'Hastings à la prise de Château-Gaillard	20
Portrait de Caen au XI ^e siècle	30
Les abbayes caennaises, pouvoir spirituel et temporel	37
De 1066... à 2016 !	44
Pour aller plus loin...	46
Cahier d'exercices	47



Trésors médiévaux du Calvados, histoire et vicissitudes



A la Révolution, les chartiers de l'Abbaye-aux-Hommes et de l'Abbaye-aux-Dames, constitués depuis des siècles, deviennent des biens nationaux. Dans les décennies suivantes, des centaines de chartes, cartulaires et registres de comptes sont alors rassemblés et identifiés par les premiers archivistes du Calvados pour constituer ce qui est aujourd'hui le trésor des Archives départementales.

D'autres abbayes, comme Troarn, ont laissé de belles archives, mais les chartiers des deux abbayes caennaises constituent parmi les traces les plus anciennes et les plus émouvantes de l'histoire de notre département.

Parmi ces chartiers, désignés par les archivistes sous le nom scientifique de « fonds d'archives », celui de l'Abbaye-aux-Hommes est le plus prestigieux. Il rassemble les pièces les plus anciennes conservées par les Archives du Calvados, dont 10 chartes établies sous le règne de Guillaume le Conquérant sur les treize chartes de cette époque. Sur ces dix chartes, deux au moins sont sans doute souscrites de manière autographe par le duc lui-même¹.

Le fonds de l'Abbaye-aux-Dames est moins riche du fait des destructions causées par la Révolution, et par la désorganisation du dépôt des Archives départementales au début du XIX^e siècle, propice à tous les « emprunts ». Des pièces importantes ont également été anciennement séparées, « distraites » du fonds selon le terme consacré. Ainsi, le cartulaire le plus ancien de l'abbaye est conservé à la Bibliothèque nationale de France². L'ensemble est néanmoins remarquable par l'existence de nombreux actes anglais, du fait de la possession par l'abbaye de baronnies importantes en Angleterre.

À la fin du XIX^e siècle et jusque dans les années 1950, l'identification et l'analyse (c'est-à-dire la description et la traduction résumée de ces actes) ont beaucoup occupé les archivistes du Calvados. Depuis 2014, ce travail a été repris, dans

un souci nouveau de conservation, de restauration et de reconditionnement et a pu aboutir à cette publication, associée à une exposition présentée de juin à septembre 2016 aux Archives du Calvados à l'occasion du 950^e anniversaire de la bataille d'Hastings et de la dédicace de l'Abbaye-aux-Dames.

Les documents présentés sont rarement enluminés. Ce sont des documents dits « de la pratique », c'est-à-dire des documents utiles, de nature juridique ou économique. Contrats de vente, actes de fondation, accords, procès... Ils ne sont pas plus illustrés ou décorés qu'un acte de notaire ou qu'un avis d'impôt aujourd'hui. Mais ce sont des textes uniques et importants, conservés avec soin par les chancelleries des abbayes. Ils sont une source essentielle de connaissance de l'histoire de ces abbayes, avec les traces archéologiques ou monumentales et les récits des grands biographes de l'époque. Ils sont aussi la source principale de connaissance de la Normandie médiévale, à une époque où aucune institution laïque ne produit ni ne conserve autant d'écrits.

En plus de ces documents « utiles », les chartiers monastiques conservaient des manuscrits enluminés, de la *libraria*, souvent des copies de textes religieux ou antiques que l'on peut comparer à nos beaux livres actuels. Ces manuscrits ont été rassemblés à la Révolution dans les bibliothèques. La bibliothèque et le scriptorial d'Avranches conservent ainsi le magnifique fonds de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Pour les abbayes caennaises, malheureusement, nombre de ces manuscrits ont disparu lors de l'incendie de la bibliothèque de Caen, en juin 1944, alors que les documents d'archives, conservés en face, à l'emplacement de l'actuel Hôtel du Département, ont été miraculeusement épargnés.

¹ H/1830/3 et H/1830/5, cf. p. 9 et 18 du catalogue.

² BNF, ms latin 5650.

Des trésors de parchemin

Chartes et chartriers

Les fonds des deux abbayes caennaises sont caractéristiques d'un chartrier monastique médiéval, composé de « chartes », ou d'actes, établis sur parchemin. Ces pièces de parchemin peuvent être très grandes, d'une taille alors proportionnelle à leur importance juridique ou symbolique, mais aussi parfois très petites car le parchemin coûte cher à produire et est utilisé avec parcimonie.

Les documents sont toujours en latin, au moins jusqu'au XIII^e siècle. Le latin est en effet la langue de l'écrit et des documents importants. C'est un latin médiéval, différent du latin classique et moins maîtrisé. Il obéit aussi à un formulaire en partie stéréotypé caractéristique des textes juridiques encore aujourd'hui.

L'acte commence par une titulature s'adressant à l'ensemble des lecteurs et se termine par la souscription des témoins, puis par l'authentification de l'acte sous forme de seing manuel ou de sceaux. Pour la période anglo-normande, avant l'annexion de la Normandie au royaume de France en 1204, ces actes sont rarement datés, ce qui est une particularité locale. On ne peut la plupart du temps qu'établir une fourchette de dates à partir d'un certain nombre d'éléments, comme en premier lieu le nom de l'auteur de l'acte ou des témoins. Comme partout en France, les Archives du Calvados ne conservent que relativement peu d'actes jusqu'au XII^e siècle ; ils deviennent en revanche courants à partir du « beau XIII^e siècle ».

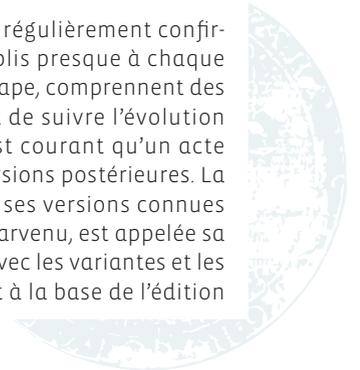
Les actes les plus courants sont des contrats de vente, des dons de terre ou de dîmes, des contrats d'échange ou des accords entre abbayes suite à des conflits territoriaux. Mais l'acte le plus important est l'acte de fondation, par lequel l'abbaye se voit confirmer sa fondation, et ses biens par son fondateur ou protecteur dans une longue description.

Pour les abbayes caennaises, les premiers actes ne sont pas établis dans le contexte précis de la fondation ou de la dédicace. Actes de « confirmation générale des biens », leur caractère solennel les apparente cependant à des actes de fondation d'un point de vue patrimonial et documentaire. Nous en conservons deux versions originales pour l'Abbaye-aux-Hommes, qui sont parmi les pièces les plus importantes de nos collections³. Malheureusement, l'équivalent pour l'Abbaye-aux-Dames n'est connu que par le cartulaire de l'abbaye et des copies imprimées de l'époque moderne⁴.

Les actes de fondation sont ensuite régulièrement confirmés. Ces actes de confirmation établis presque à chaque changement de roi, d'évêque ou de pape, comprennent des variantes, des ajouts et permettent de suivre l'évolution du temporel de l'abbaye. Ainsi, il est courant qu'un acte ancien ne soit connu que par des versions postérieures. La généalogie d'un acte, l'ensemble de ses versions connues et donc la manière dont il nous est parvenu, est appelée sa « tradition ». Établir cette tradition, avec les variantes et les lieux de conservation des copies, est à la base de l'édition scientifique.

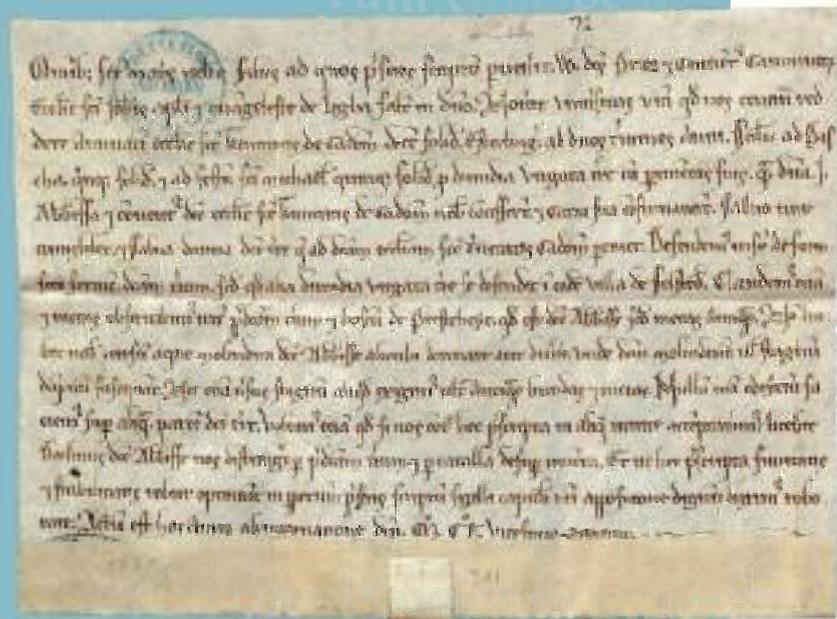
³ H/1830/1 et H/1830/1bis, dont le premier est un brouillon du second, cf. p. 5 du catalogue

⁴ Deux actes existaient : l'un de confirmation générale (reproduit dans le cartulaire de l'abbaye, cf. p. 5) et l'autre citant la dédicace de l'abbaye (reproduit dans un imprimé de 1630, cf. p. 43). Le dossier de fondation de l'Abbaye-aux-Dames fait sans doute partie des pièces « distraites » par l'abbé de La Rue, grand antiquaire mais aussi pillier de documents du début du XIX^e siècle.

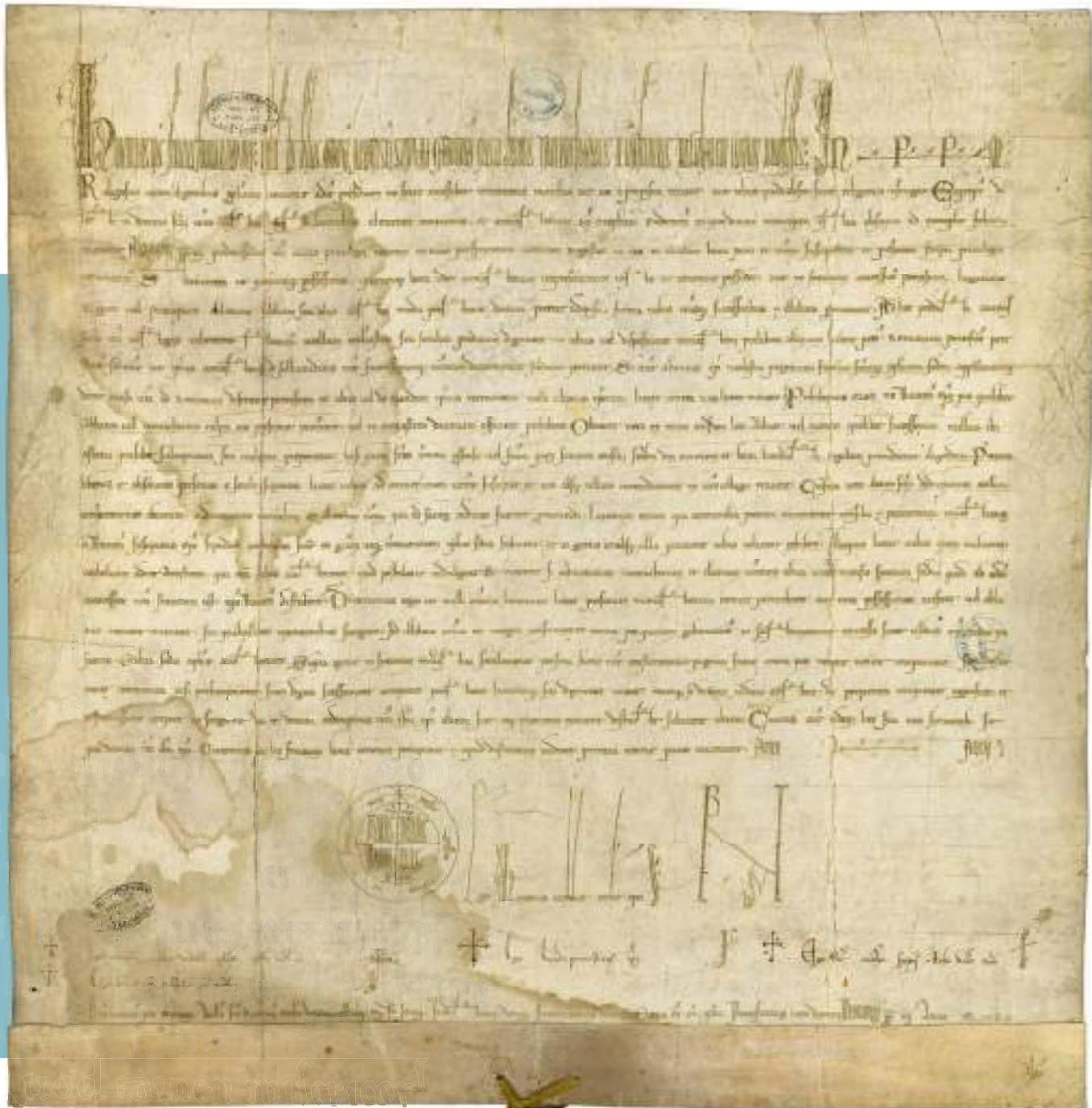




Le prieur de Leighs reconnaît une rente à l'Abbaye-aux-Dames en 1227 (Chibnall n° 18), 2H/25/6



Henri II, évêque de Bayeux, confirme les biens de l'Abbaye-aux-Hommes en 1172 (sceau avec intaille antique, Demay n° 2185), H/1845/1



Le pape Honorius III confirme les biens
de l'Abbaye-aux-Hommes en 1221, H/1841/3

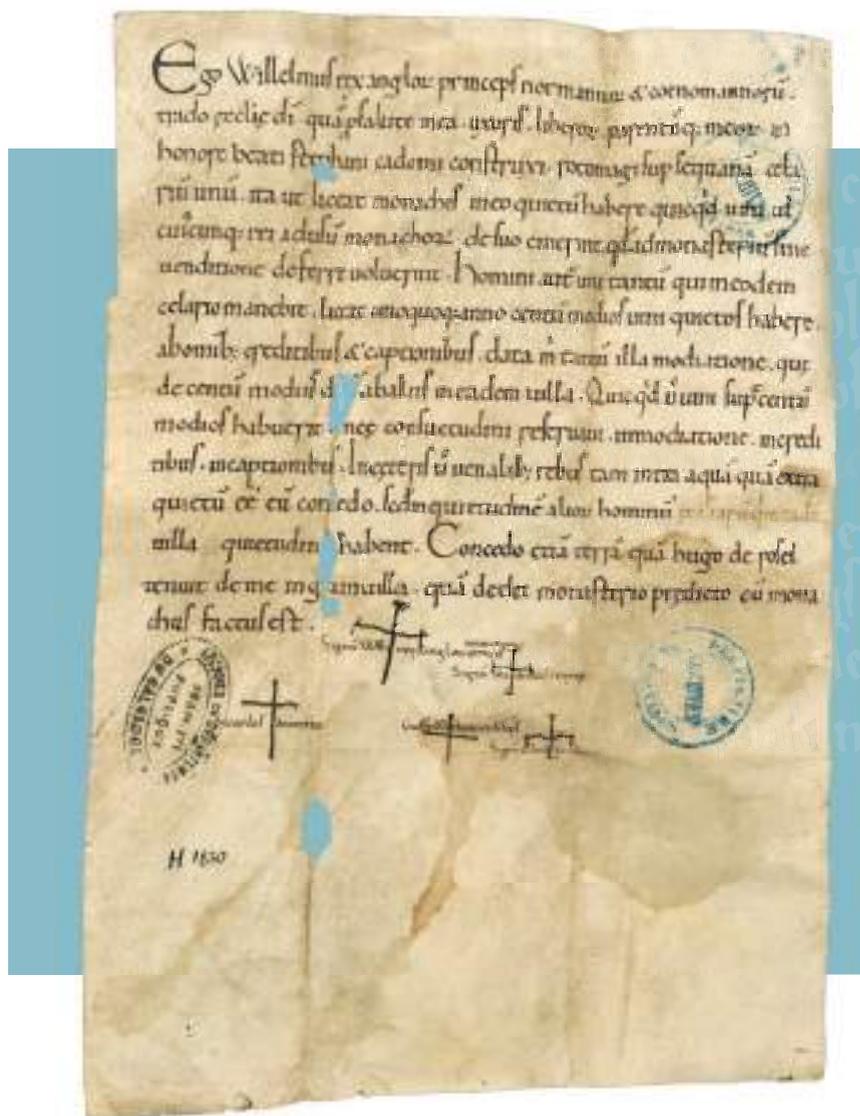
Cette bulle pontificale est l'une des plus anciennes conservées
aux Archives du Calvados avec son sceau en plomb

Les actes les plus anciens des archives du Calvados

Les documents les plus anciens conservés aux Archives du Calvados datent du règne de Guillaume le Conquérant et concernent pour la plupart les abbayes caennaises. Les archives remontent assez logiquement à l'émergence d'un pouvoir fort et organisé : la fondation de ces deux abbayes est inévitablement un des événements les plus documentés du règne puisqu'il concerne ces centres de l'écrit que sont les établissements monastiques. À l'inverse, la vie séculière, qu'elle ait lieu dans les châteaux ou dans les campagnes, est mal documentée par l'écrit ; elle nous est surtout connue par l'archéologie, si l'on excepte le document tout à fait exceptionnel qu'est la Tapisserie de Bayeux.

Les Archives du Calvados conservent 14 actes antérieurs à la mort de Guillaume le Conquérant en 1087, tous postérieurs à la conquête de 1066. Sur ces 14 actes, 11 proviennent du chartrier de l'Abbaye-aux-Hommes :

- la fondation de l'Abbaye-aux-Hommes (H/1830/1 et H/1830/1bis)
- les donations de biens à l'abbaye par Guillaume (H/1830/2)
- le règlement d'un conflit par Guillaume entre l'Abbaye-aux-Hommes et l'Abbaye-aux-Dames (H/1830/3 et H/1830/4). L'acte H/1830/3 semble autographe
- le don d'un cellier par Guillaume (H/1830/5). L'acte est visiblement autographe
- les pancartes confirmant plusieurs donations faites à l'Abbaye-aux-Hommes et souscrites par Guillaume (H/1831/1 et H/1831/2)
- les pancartes confirmant des exemptions épiscopales de l'Abbaye-aux-Hommes souscrites par Guillaume (H/1843/1 et H/1843/2)
- l'accord avec l'Abbaye Saint-Bénigne de Dijon, souscrite par le fils de Guillaume, Robert « comte des Normands », le futur Robert Courteheuse (H/1847)



Guillaume accorde un grenier à l'Abbaye-aux-Hommes, [1066-1087] (Musset n° 10), H/1830/5
Cet acte modeste par sa taille est remarquable par la présence d'un signum autographe de Guillaume

Cartulaires, pancartes et autres copies

A partir du XII^e siècle, les grands établissements ecclésiastiques ont régulièrement procédé à la copie de l'ensemble de leurs actes dans des registres, appelés « cartulaires ». Parés d'une importance symbolique, conservés avec soin, et plus difficiles à voler ou à perdre, ces cartulaires nous sont parfois mieux parvenus que les actes et permettent ainsi de reconstituer des chartes originales disparues. Contrairement à d'autres abbayes du Calvados, comme l'abbaye de Troarn, nous conservons relativement peu de cartulaires pour les deux abbayes caennaises, et ils sont assez modestes de taille.

Pour l'Abbaye-aux-Hommes, un cartulaire⁵ a été retrouvé en 1996 et racheté lors d'une vente publique de manière tout à fait exceptionnelle. Le principal cartulaire de l'Abbaye-aux-Dames est quant à lui d'autant plus important que les actes les plus anciens de l'abbaye ont souvent disparu. Il est conservé à la Bibliothèque nationale de France⁶.

Les archives normandes conservent un type d'acte assez spécifique, appelé « pancarte ». Il s'agit d'une charte assez longue, reproduisant plusieurs actes d'affilée dans leur intégralité, avec souvent une marque de paragraphe indiquant le passage d'un acte à l'autre. Ce sont en quelque sorte les ancêtres des cartulaires, suivant la même logique, mais sous l'apparence d'une charte authentifiée. Les pancartes souscrites par Guillaume le Conquérant pour l'Abbaye-aux-Hommes sont exceptionnelles et parmi les actes les plus célèbres des Archives du Calvados pour les historiens.

Un autre type de copie est le « *vidimus* ». L'auteur en est souvent un personnage officiel, qui authentifie ainsi la copie. Au début de l'acte, le scribe écrit en son nom le mot latin *vidimus*, qui signifie « nous l'avons vu ». Puis il le retranscrit.

⁵ 11/41, cf. p. 11 du catalogue.

⁶ BNF, ms latin 5650, cf. p. 5 du catalogue et *supra*.

omnem consuetudine omnium domoz ad hanc ecclesiam
 scilicet in pimentum. que in burgo monasterii sunt. Et
 Una parte decimarum de terris quas predicti cenobi-
 um habet in terris cadom et uillari. Uillariense
 ecclesiam et ecclesiam sancti nicholai. Quorum uero de
 maner burgo curis sepulture ad uel episcopi sancti
 marie hancensis pertinent in cimiterio plani cenobi-
 sepulchri perierit. libertinam ex ipsa concessione absq[ue]
 omni contradictione habeat potestate. Si autem mortu-
 um quis illuc transferre uoluerit qui tunc non
 requisierit. hoc concessio fiet cum licentia tamen
 ministri mei. Pro qua mea traditioe ne quis cum
 successum meum quandoq[ue] ualeat dissoluere. de-
 dit dominus meus Will[elmu]s anglor[um] rex. normannor[um]
 et cenomannor[um] princeps. in dedicatione ecclesie sancte
 marie hancensis. perpetuo iure possidenda libertatem
 quam datus uocant. p[ro] salute quoq[ue] anime sue. et uel
 parentum. ac filior[um] h[uius]modi. Hanc cartam firma-
 uerunt omnes habentes. Will[elmu]s rex anglor[um] princeps
 normannor[um] et cenomannor[um]. Will[elmu]s rothomagensis archi-
 episcopus. Odo hancensis episcopus. Mathildis regina anglor[um].
 et comitissa normannor[um] et cenomannor[um]. Will[elmu]s abbas
 hancensis. Rob[ertus] comes predicti regis filius. Ricar-

9
 dus filius regis lebei comitis. Rob[ertus] de bello mon-
 te. Hugo de grente maistr[us]. Henricus de seffe
 1111

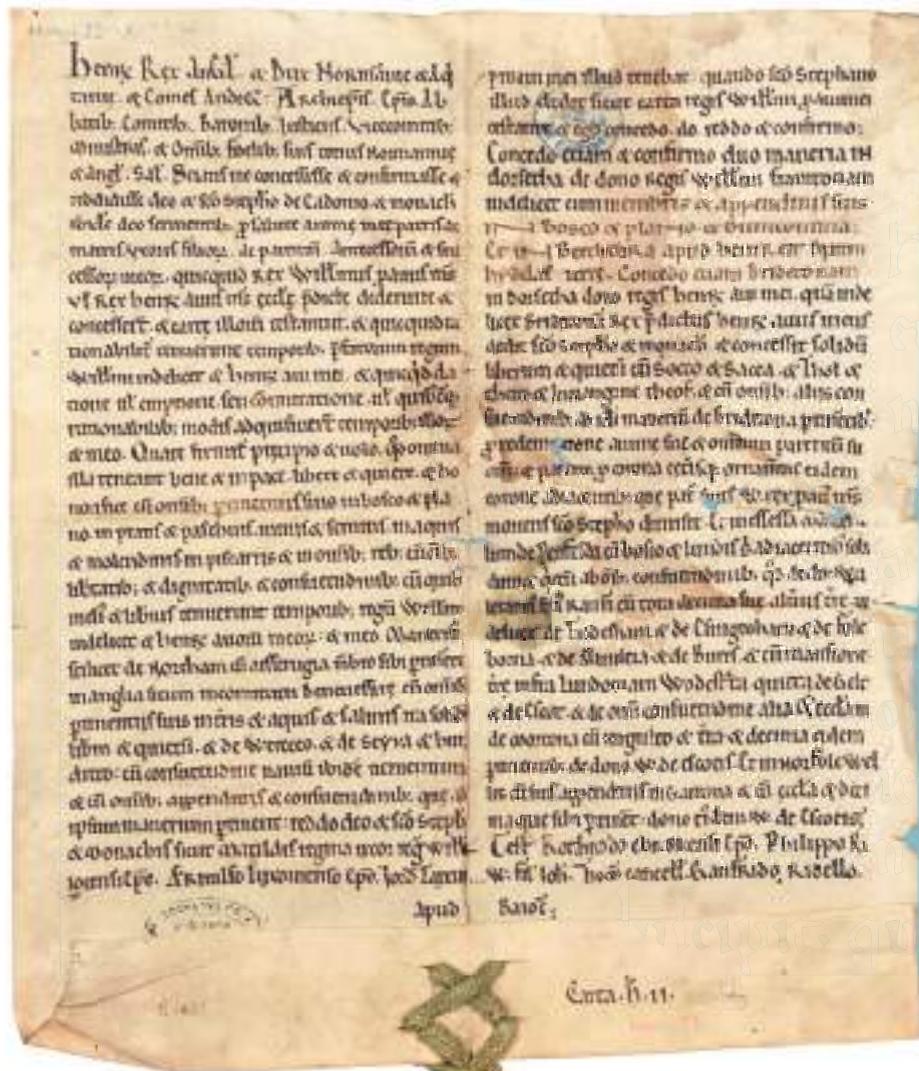
Carta de donacionibus nobilibus

EGO ROBERTUS de monte gomerio fidelis
 domini mei willelmi anglor[um] regis. norman-
 nor[um] et cenomannor[um] principis. ob amore
 dei et eiusdem domini mei. et p[ro] salute anime
 mee. quado cenobio quod ab eo in burgo cado-
 mo in honore beati Symonis constructum est bur-
 gu de gram cum silua de alge et cum curis et landis
 et omnibus ad ipsum burgum pertinentibus. exceptis
 molendinis et decimis que tam alii seculis conce-
 si. ea condicione separata. ut qua diu ego uiuere-
 til idem dominus meus. aut uxor mea. liceat michi siro
 lupo ipsum burgum in meo habere dominio. Post
 mortem uero meam. uel domini mei. uxor mea. deueni-
 at in usum et possessionem prefati cenobii. ut libe-
 ru sit abbatibus et monachis michi deo sepimentibus
 canonice ipsius disponere. dare. tenere. et quicquid
 regulariter et secundum deum utile de eo p[ro]p[er]erint ad
 implere. Et ut certu hoc de reliquis fratre. et in post-
 tera dubitatio nulla remaneat. concedo in p[re]sen-

*Sanctus de
 1111.*

The grant

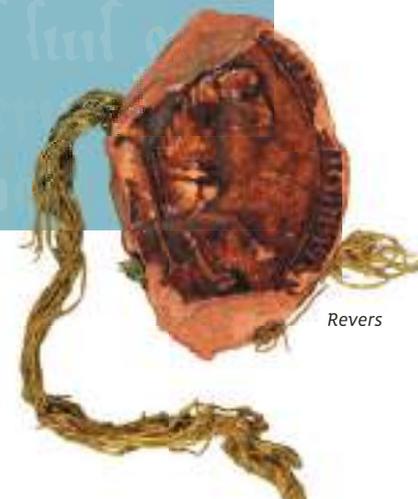
*Henry de
 1111.*



Confirmation par Henri II des biens en Angleterre de l'Abbaye-aux-Hommes, [1156-1161] (Recueil des actes de Henri II, n° CLII), H/1835/1

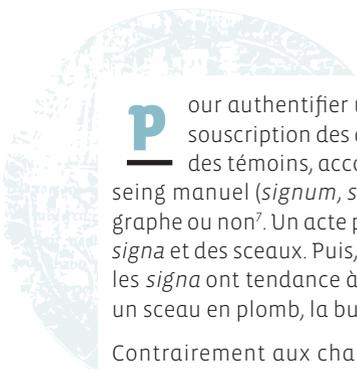


Avers



Revers

Sceaux, *signa*



Pour authentifier un acte, le rédacteur lui appose une souscription des auteurs ou des témoins. Il cite la liste des témoins, accompagnée jusqu'au XI^e siècle de leur seing manuel (*signum*, *signa* au pluriel), qui peut être autographe ou non⁷. Un acte peut à la fois être authentifié par des *signa* et des sceaux. Puis, les sceaux en cire se généralisent et les *signa* ont tendance à disparaître ; les papes utilisent eux un sceau en plomb, la bulle.

Contrairement aux chartes elles-mêmes particulièrement solides, les sceaux étaient très fragiles et il en reste peu de parfaitement conservés. Ils revêtent un charme et une matérialité particulière et sont l'objet d'une science particulière, la sigillographie. Aujourd'hui, certains actes relativement modestes sur le plan historique sont précieux et émouvants parce qu'ils ont conservé un sceau important : particulièrement bien conservé, ancien ou rare. Ainsi, un acte modeste comme le don par l'abbesse de Caen d'une terre à Vaux-sur-Seulles en 1252 prend une valeur toute particulière pour avoir conservé un sceau presque intact de l'abbaye, devenu très rare⁸.

Après la bataille d'Hastings, Guillaume invente un type de sceau original, faisant coexister un portrait en majesté sur l'avert et un portrait équestre sur le revers, comme un symbole de la dualité de son royaume. Il ne reste qu'un seul exemplaire en France de ce sceau, détaché de sa charte d'origine, aux Archives nationales.

Le plus ancien sceau royal conservé aux Archives du Calvados est le sceau de Mathilde l'Emperesse, dans le fonds de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern⁹. Puis, nous conservons plusieurs sceaux pour les rois anglo-normands Henri II, Richard Cœur-de-Lion et Jean-sans-Terre, plus ou moins bien conservés¹⁰.

À partir de 1195, le sceau de Richard Cœur-de-Lion montre sur l'écu du roi-chevalier trois fauves représentés horizontalement, le corps de profil et la tête de face. On ne connaît pas la raison de ce choix iconographique, repris par la suite sur le sceau et le blason de Jean-sans-Terre puis de tous les rois anglais. Mais lorsque la science héraldique se précise dans les siècles suivants, elle identifie ce type de représentation au léopard, c'est-à-dire au « mauvais lion » ayant hérité de l'ensemble des qualités négatives du fauve. Pour cette raison, sans pour autant en changer le dessin, les héraldistes britanniques qualifieront de lions à partir du XIV^e siècle ce qui restait bien des léopards. Durant la guerre de Cent Ans, les souverains anglais ajouteront à ce blason les lys de France en rappel de leur revendication du trône¹¹.

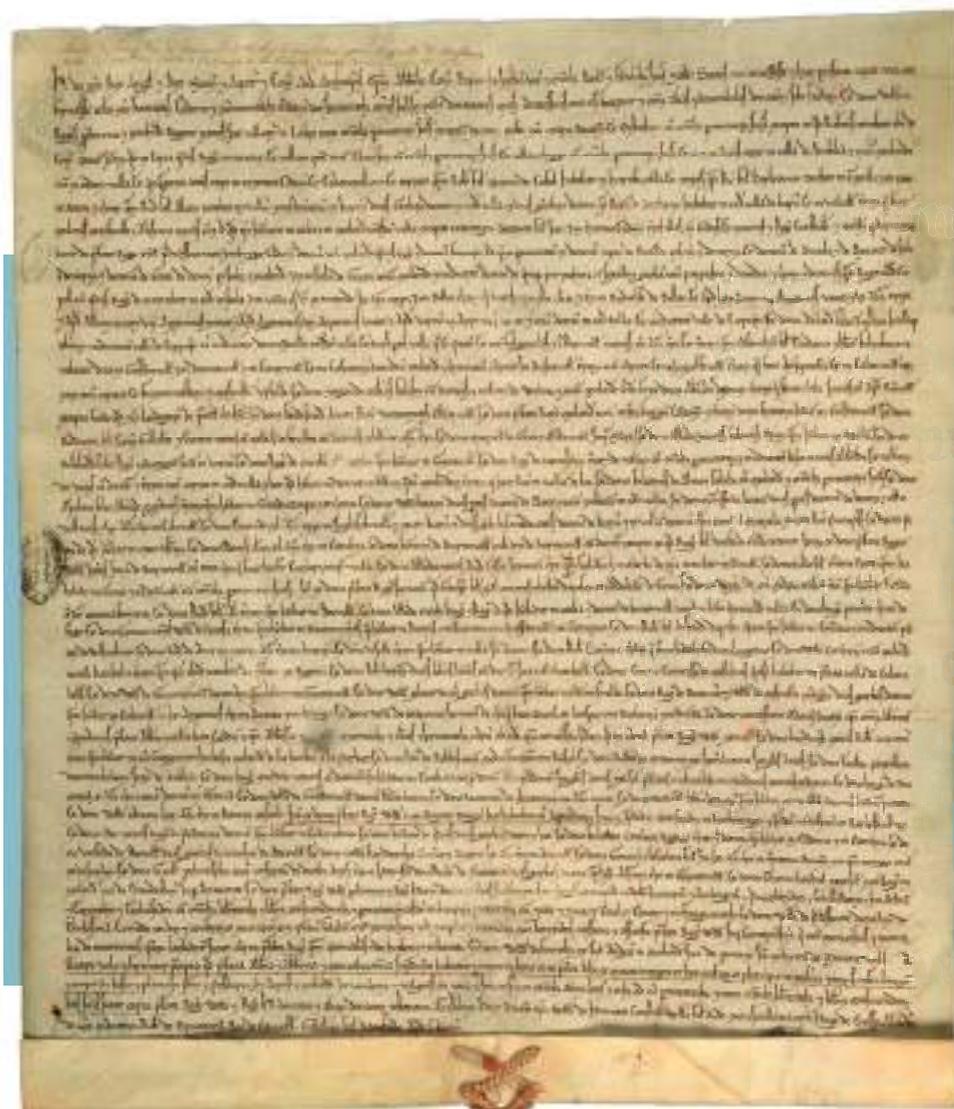
⁷ Les Archives du Calvados conservent deux chartes portant un *signum* certainement autographe de Guillaume le Conquérant, H/1830/3 et H/1830/5, cf. p. 9 et 18.

⁸ Ce sceau a de plus la particularité d'utiliser au verso une intaille antique (pierre gravée), 2H/27/111, cf. p. 19 du catalogue

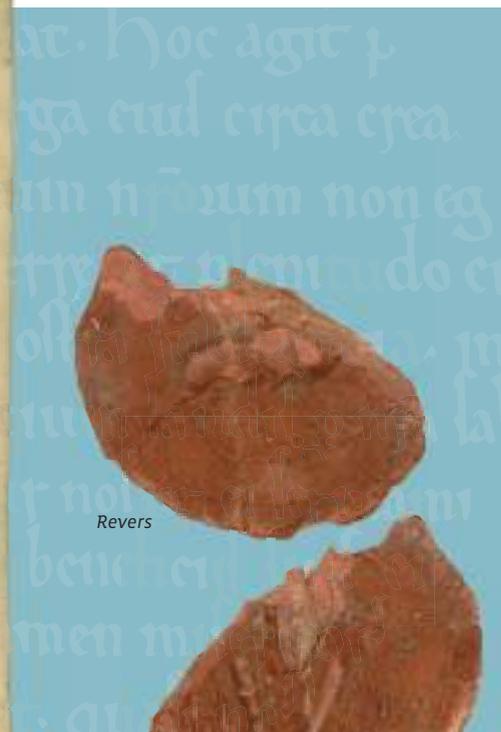
⁹ H/6518 (fonds de Saint-André-en-Gouffern)

¹⁰ Nous avons ici reproduit des sceaux provenant des fonds de l'Abbaye-aux-Hommes et de l'Abbaye-aux-Dames. Mais d'autres fonds conservent des sceaux mieux conservés pour Henri II (H/6519/1) ou Richard Cœur-de-Lion (H/7834/2 et H/7834/4)

¹¹ Sur cette question, lire l'article de Michel Pastoureau, référence incontestée de l'héraldique en France, « De Geoffroi à Richard : genèse du léopard Plantagenêt », dans *Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, duc de Normandie, 1157-1199, actes du colloque international tenu à Caen, 6-9 avril 1999*. Caen, éd. Archives du Calvados, 2004.



Henri II Plantagenêt confirme
les biens de l'Abbaye-aux-Dames, [1180-1182]
(Recueil des actes de Henri II, n° DC1), 2H/25/1



Revers

Avers

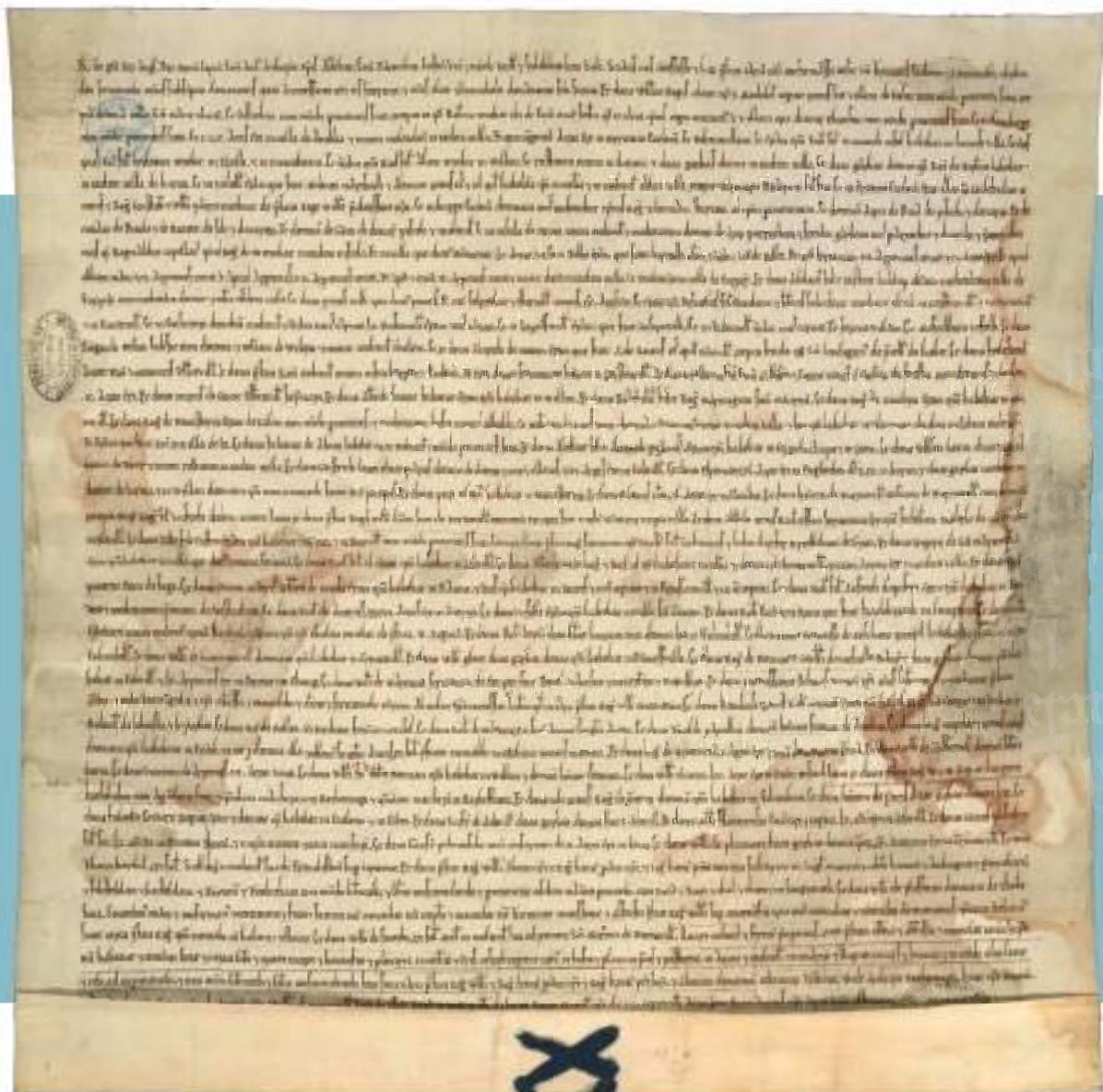
Sceaux, signa



Avers

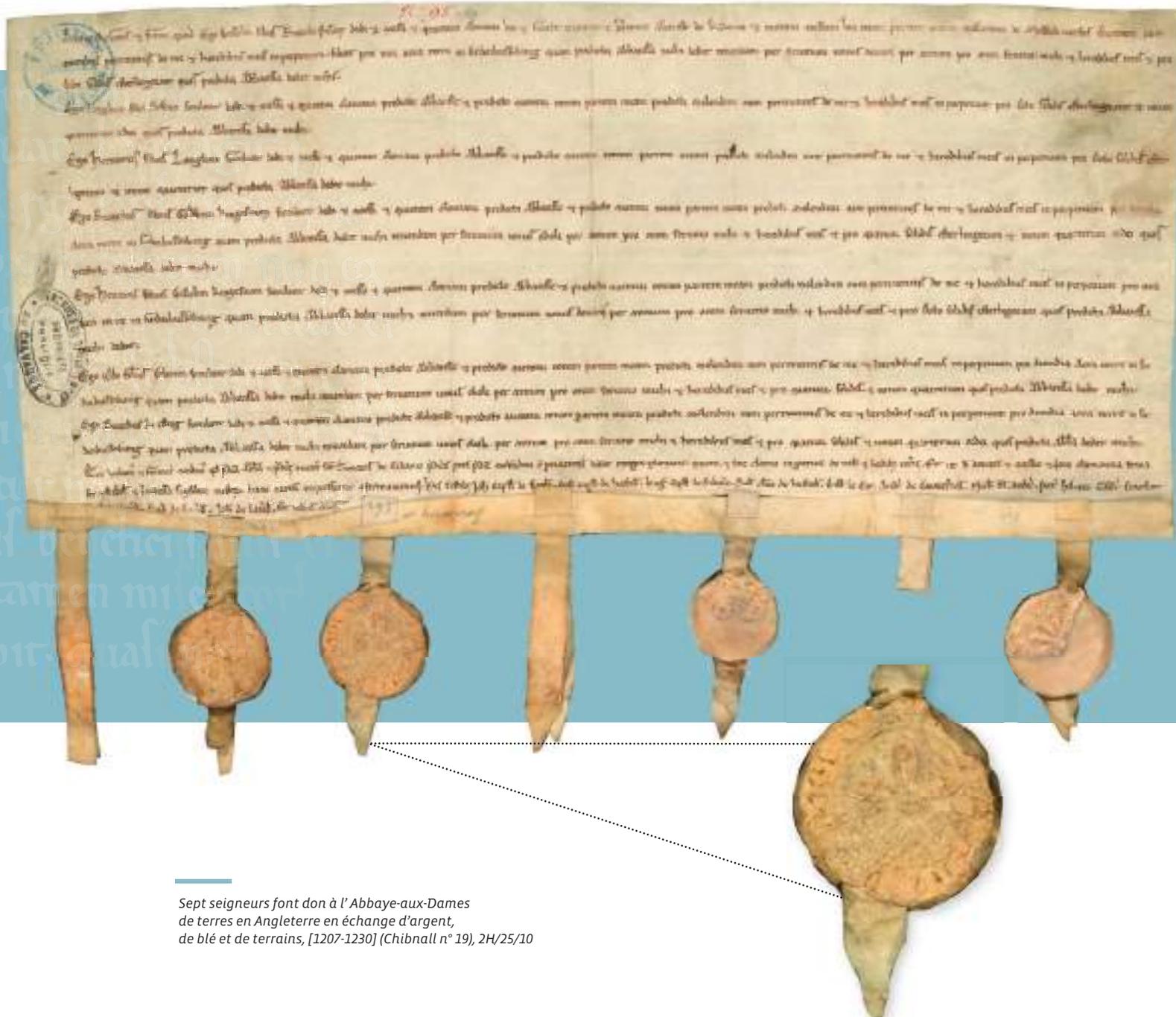


Revers

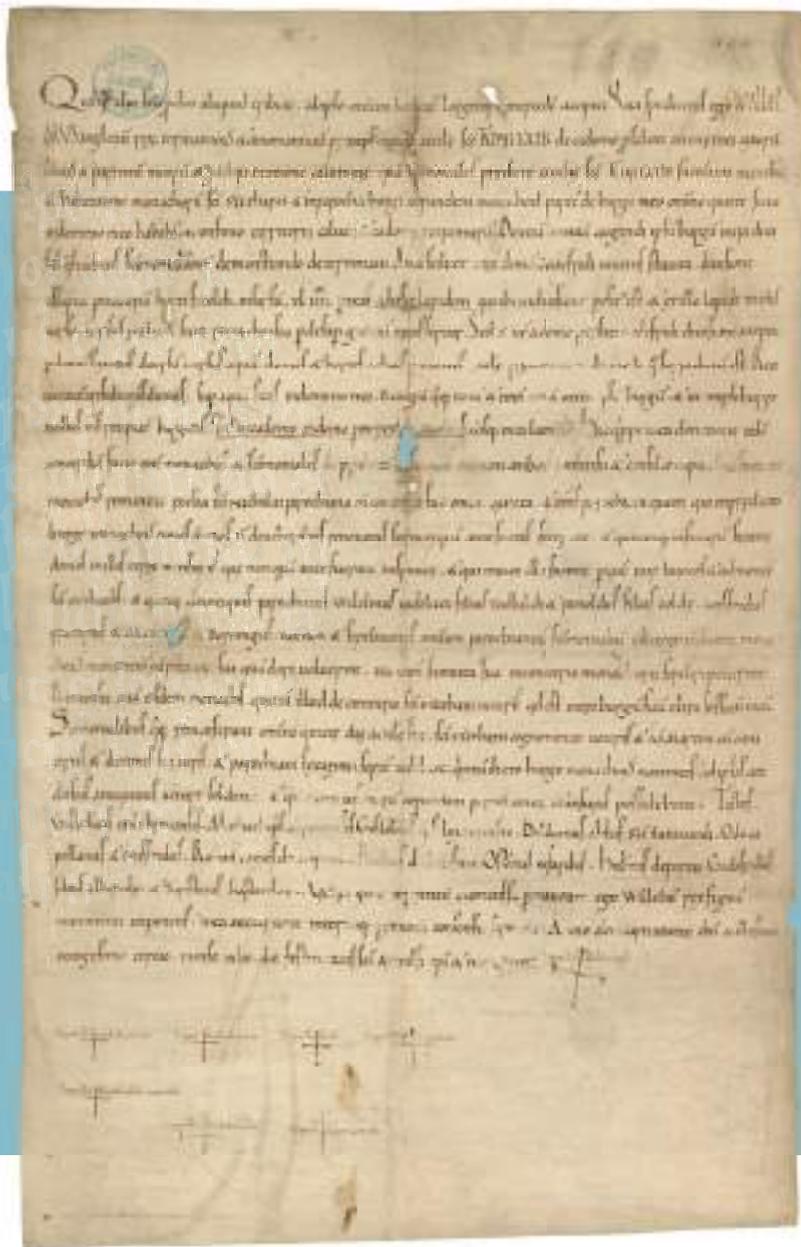


Richard Cœur-de-Lion confirme les biens de l'Abbaye-aux-Dames en 1189, 2H/25/2





Sept seigneurs font don à l'Abbaye-aux-Dames
de terres en Angleterre en échange d'argent,
de blé et de terrains, [1207-1230] (Chibnall n° 19), 2H/25/10



Délimitation des terres à Caen entre l'Abbaye
Saint-Étienne et la Trinité le 18 juillet 1083 avec un signum
autographe de Guillaume (Musset n° 17), H/1830/3



Échange entre l'abbesse de la Trinité Julienne et le seigneur de Vaux-sur-Seulles en 1252, 2H/27/111



Revers du sceau utilisant une intaille antique (Demay n° 2720)

150 ans d'histoire anglo-normande et caennaise (1066-1204)

L'empire anglo-normand, de la bataille d'Hastings à la prise de Château-Gaillard

L'époque anglo-normande, allant de la bataille d'Hastings en 1066 à l'annexion de la Normandie par Philippe Auguste après la chute de Château-Gaillard en 1204, est un véritable âge d'or pour la Normandie. C'est particulièrement vrai pour l'ouest du duché qui devient le centre d'un quasi-empire dont Caen serait la capitale et les ports du nord du Cotentin comme Barfleur des points de communication essentiels entre les deux parties du royaume.

Tout commence bien entendu avec le débarquement et la conquête de l'Angleterre, symbolisés par la bataille d'Hastings de 1066. Il s'agit là d'un événement tout à fait unique et véritablement extraordinaire, qui suscite encore la fascination des siècles plus tard, tant il est vrai que Guillaume fut le seul dans l'histoire à réussir ce tour de force de franchir la Manche pour conquérir l'Angleterre. Acte fondateur autant pour l'histoire anglaise que pour l'histoire de France, la conquête de 1066 crée un ensemble territorial unique. Guillaume le Bâtard, devenu Guillaume le Conquérant, parvient à l'administrer grâce au soutien d'une élite aristocratique, intellectuelle et ecclésiastique bien organisée.

Le maintien sur la durée d'une union politique entre l'Angleterre et la Normandie est cependant partiellement fortuit. Guillaume lui-même a organisé la séparation du territoire entre l'Angleterre, confiée à Guillaume le Roux, et la Normandie, considérée comme la part du lion et léguée à l'aîné, Robert Courteheuse¹².

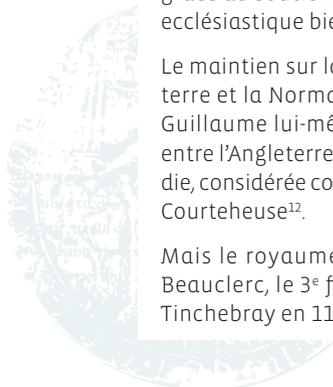
Mais le royaume divisé est assez vite réuni par Henri I^{er} Beauclerc, le 3^e fils de Guillaume, à l'issue de sa victoire à Tinchebray en 1106¹³.

Une seconde crise de succession s'ouvre lorsque le dernier fils légitime d'Henri I^{er} Beauclerc trouve la mort lors du naufrage de la Blanche-Nef au large de Barfleur, avec toute la fine fleur de l'aristocratie anglo-normande qui venait d'embarquer pour l'Angleterre.

Cette crise, qui voit s'affronter Mathilde l'Emperesse, veuve de l'empereur et petite-fille de Guillaume, et Étienne de Blois, est réglée au profit de la première.

Remariée au comte d'Anjou Geoffroy Plantagenêt, Mathilde est à l'origine d'une dynastie prestigieuse et d'une succession de rois illustres. Son fils Henri II¹⁴ rassemble déjà à son avènement un territoire considérable, unissant l'Angleterre, la Normandie et l'Anjou. Il est alors bien plus puissant que le fragile roi de France Louis VII. Le divorce d'Aliénor d'Aquitaine, qui quitte Louis VII pour lui, en est le symbole spectaculaire. À la suite de ce mariage, Henri II réunit sur la même tête l'Angleterre, la Normandie, l'Anjou et l'Aquitaine, constituant un tel ensemble qu'il est parfois qualifié « d'empire Plantagenêt ».

Si l'appellation est sans doute abusive, car il n'est pas certain que cette construction empirique soit portée par un dessein plus large, elle exprime la puissance exceptionnelle du souverain qui éclipse et menace le pouvoir du roi de France. À cette époque, le royaume anglo-normand est beaucoup plus avancé que le royaume de France en matière d'organisation administrative et de développement économique, même si les rois d'Angleterre sont les vassaux du roi de France pour leurs terres françaises.



Les fils d'Henri II, Richard Cœur-de-Lion et Jean-sans-Terre, dont les noms ont traversé les siècles, ne réussirent cependant pas à maintenir cet « empire ». Philippe Auguste, monté sur le trône de France en 1180, est en effet à l'origine d'un redressement spectaculaire de la monarchie française qui ne souffre plus la présence à ses portes d'un vassal aussi encombrant.

Philippe Auguste exploite la longue période de captivité de Richard-Cœur-de-Lion, à la suite de son départ en croisade, puis la faiblesse de Jean-sans-Terre pour créer une situation de guerre larvée. En 1202, il prend prétexte d'une sombre affaire matrimoniale pour déclarer la déchéance de Jean-sans-Terre sur ses fiefs français. L'annexion de la Normandie est définitive en 1204 après la chute de Château-Gaillard, autre morceau de bravoure du roman national français, et la capitulation de Rouen.

Le rattachement de la Normandie se déroule apparemment sans grande difficulté, à une période où le sentiment national est inexistant et où les populations sont surtout sensibles à l'identité de leur seigneur direct. Philippe Auguste organise une transition habile entre les deux autorités et reprend à son compte la plupart des avancées administratives des rois anglo-normands, qu'il généralisera à l'ensemble de son royaume.

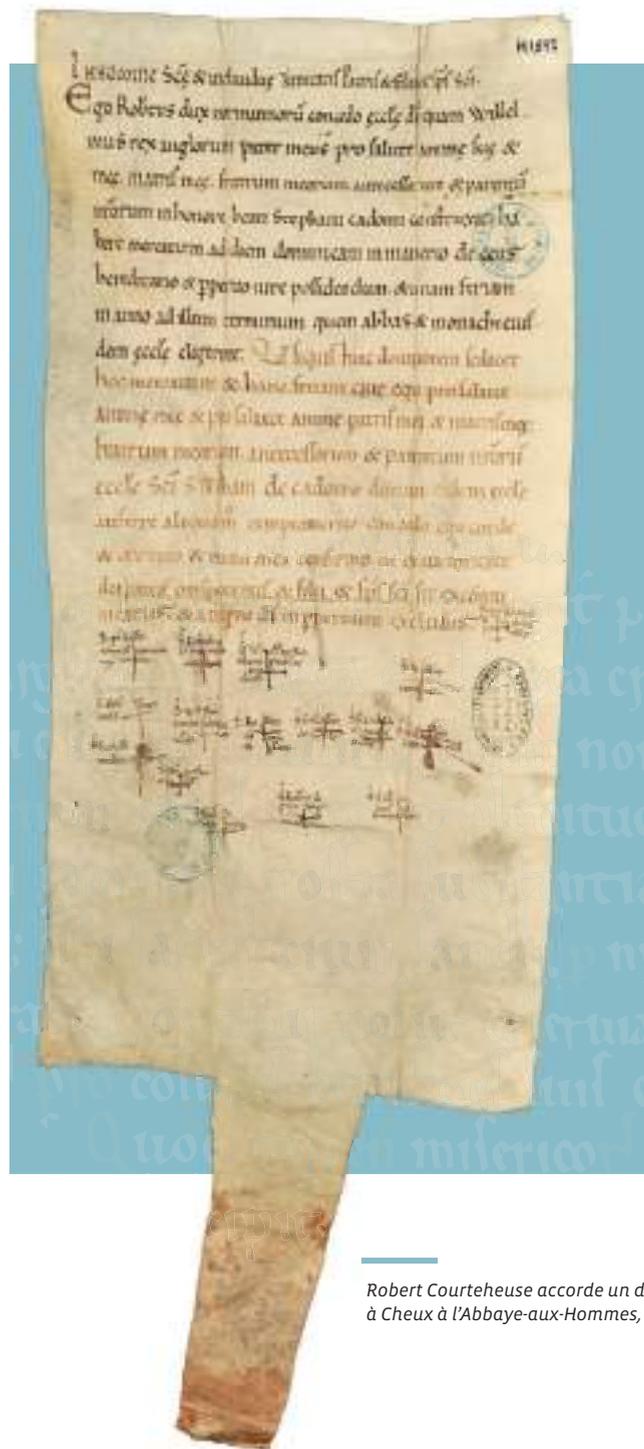
L'acte de confirmation des biens de l'Abbaye-aux-Hommes par Philippe III le Hardi est une des nombreuses illustrations de cette permanence¹⁵.

¹² Les Archives du Calvados conservent un acte de ce duc, resté peu de temps au pouvoir, dans le fonds de l'Abbaye-aux-Hommes, H/1832, cf. ci-contre.

¹³ Les Archives du Calvados conservent peu d'actes d'Henri I^{er}. Le fonds de Saint-Étienne en conserve deux (H/1833/1 et H/1833/2), de belle qualité mais qui ont malheureusement perdu leur sceau, cf. p. 24 du catalogue.

¹⁴ Les fonds des abbayes caennaises conservent de nombreux actes d'Henri II dont 2H/25/1 (p. 15 du catalogue) et H/1835/1 (p. 13).

¹⁵ H/1837/8, cf. p. 27 du catalogue.



Robert Courteheuse accorde un droit de foire à Cheux à l'Abbaye-aux-Hommes, H/1832

Chronologie

1027-1028

Naissance de Guillaume dit le Bâtard.

Mort du père de Guillaume, Robert le Magnifique.

1035

1047

La victoire du Val-ès-Dunes contre des seigneurs rebelles marque le début du règne véritable de Guillaume.

Mariage de Guillaume et de Mathilde.

Vers 1050

1066

18 juin
Date probable de la dédicace de l'Abbaye-aux-Dames, dont la fondation remonte sans doute à 1059.

14 octobre
Bataille d'Hastings et union du royaume d'Angleterre et du duché de Normandie. Guillaume le Bâtard devient Guillaume le Conquérant.

1066

1077

Dédicace de l'Abbaye-aux-Hommes, dont la fondation date sans doute de 1063.

Mort de Guillaume. Le royaume est divisé entre Robert Courteheuse qui se voit attribuer la Normandie et Guillaume le Roux, qui reçoit l'Angleterre.

1087

1106

La bataille de Tinchebray marque le rétablissement de l'unité entre l'Angleterre et la Normandie dans les mains du 3^e fils de Guillaume, Henri I^{er} Beauclerc.

1135

Mort d'Henri I^{er} et ouverture d'une nouvelle crise de succession entre sa fille Mathilde l'Emperesse, mariée à Geoffroy Plantagenêt comte d'Anjou, et son neveu Étienne de Blois.

1189

Mort d'Henri II Plantagenêt, début du règne de Richard Cœur-de-Lion.

1204

siège de Château-Gaillard et annexion de la Normandie à la France par Philippe Auguste.

Nafrage de la Blanche-Nef au large de Barfleur et mort du dernier fils légitime d'Henri I^{er}.

1120

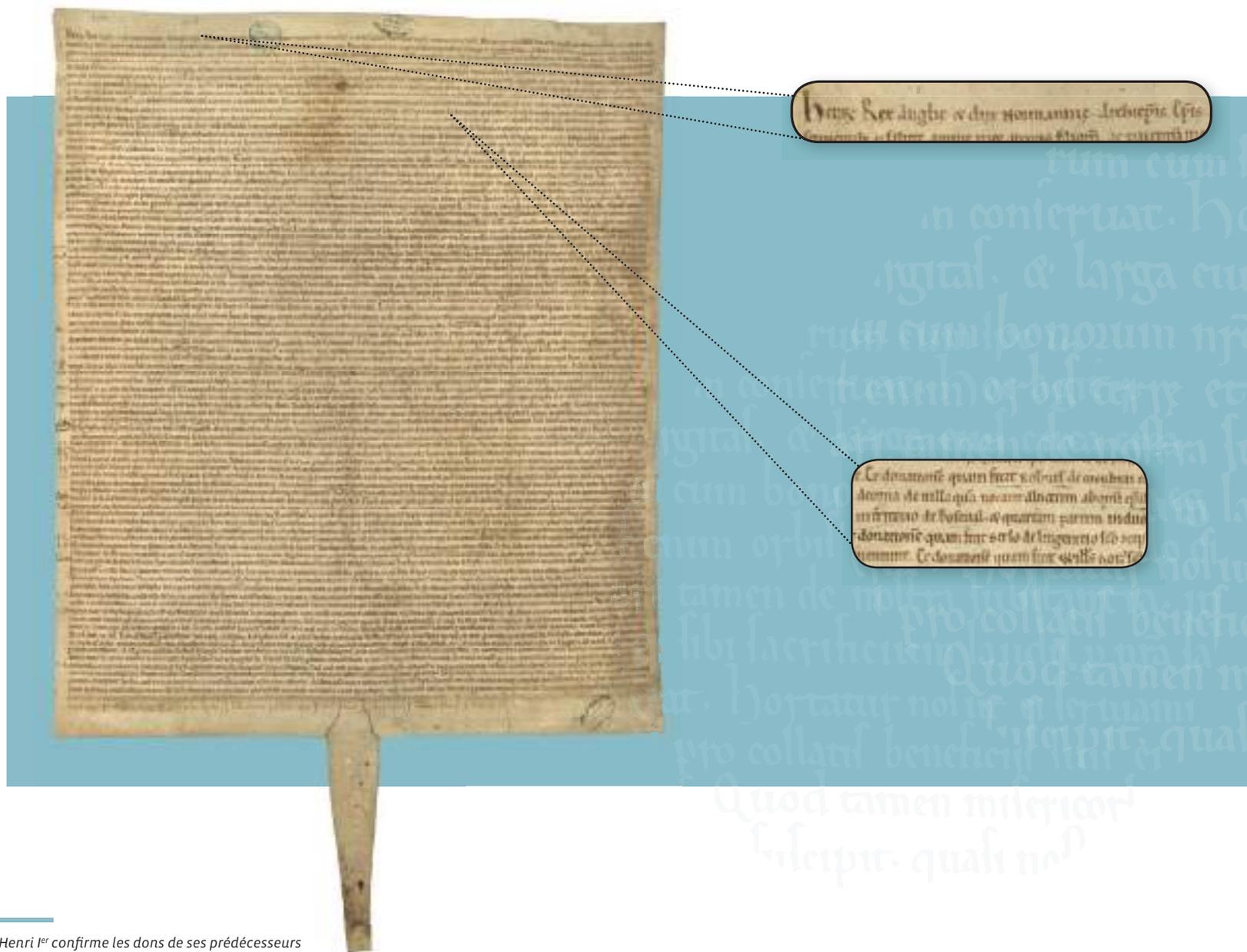
Henri II Plantagenêt, fils de Mathilde l'Emperesse et de Geoffroy Plantagenêt, constitue sur sa tête un « empire » réunissant l'Angleterre, la Normandie, l'Anjou, et l'Aquitaine après son mariage avec Aliénor.

1150-1152

Mort de Richard Cœur-de-Lion, début du règne de Jean-sans-Terre.

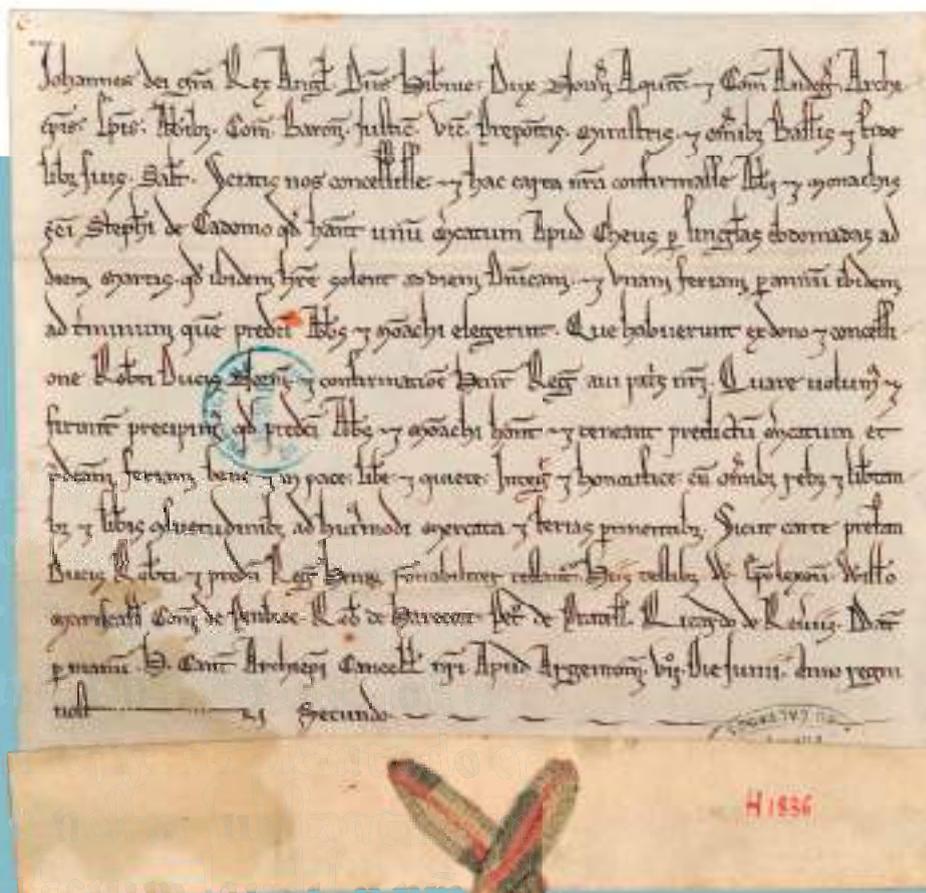
1199

L'empire anglo-normand, de la bataille d'Hastings à la prise de Château-Gaillard



Henri I^{er} confirme les dons de ses prédécesseurs à l'Abbaye-aux-Hommes (Musset n° 28), H/1833/1

Les agrandissements correspondent à la titulature du roi Henri I^{er} et à une donation faite par Robert de Montbray



Jean-sans-Terre confirme le droit de l'Abbaye-aux-Hommes d'organiser la foire de Cheux, le 7 juin 1201, H/1836/2

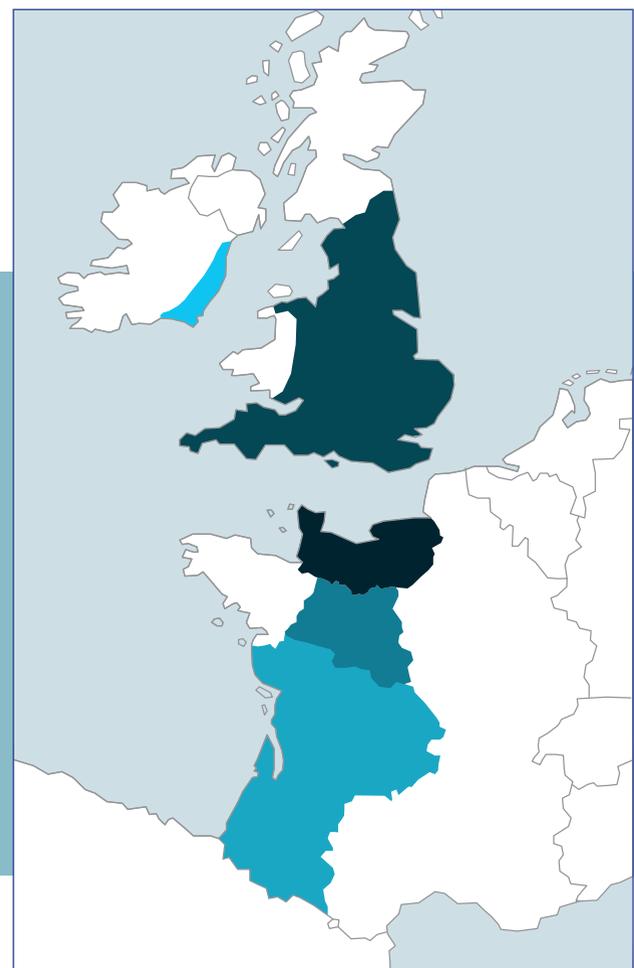


Les bouches inutiles de *Francis Tattegrain*,
huile sur toile de 1896, Musée de Vernon
Une évocation romantique du siège de Château-Gaillard



Le roi de France Philippe III confirme les biens de l'Abbaye-aux-Hommes après le rattachement de la Normandie au royaume, août 1281, (Cartulaire normand n° 969) H/1837/8

L'empire anglo-normand, de la bataille d'Hastings à la prise de Château-Gaillard



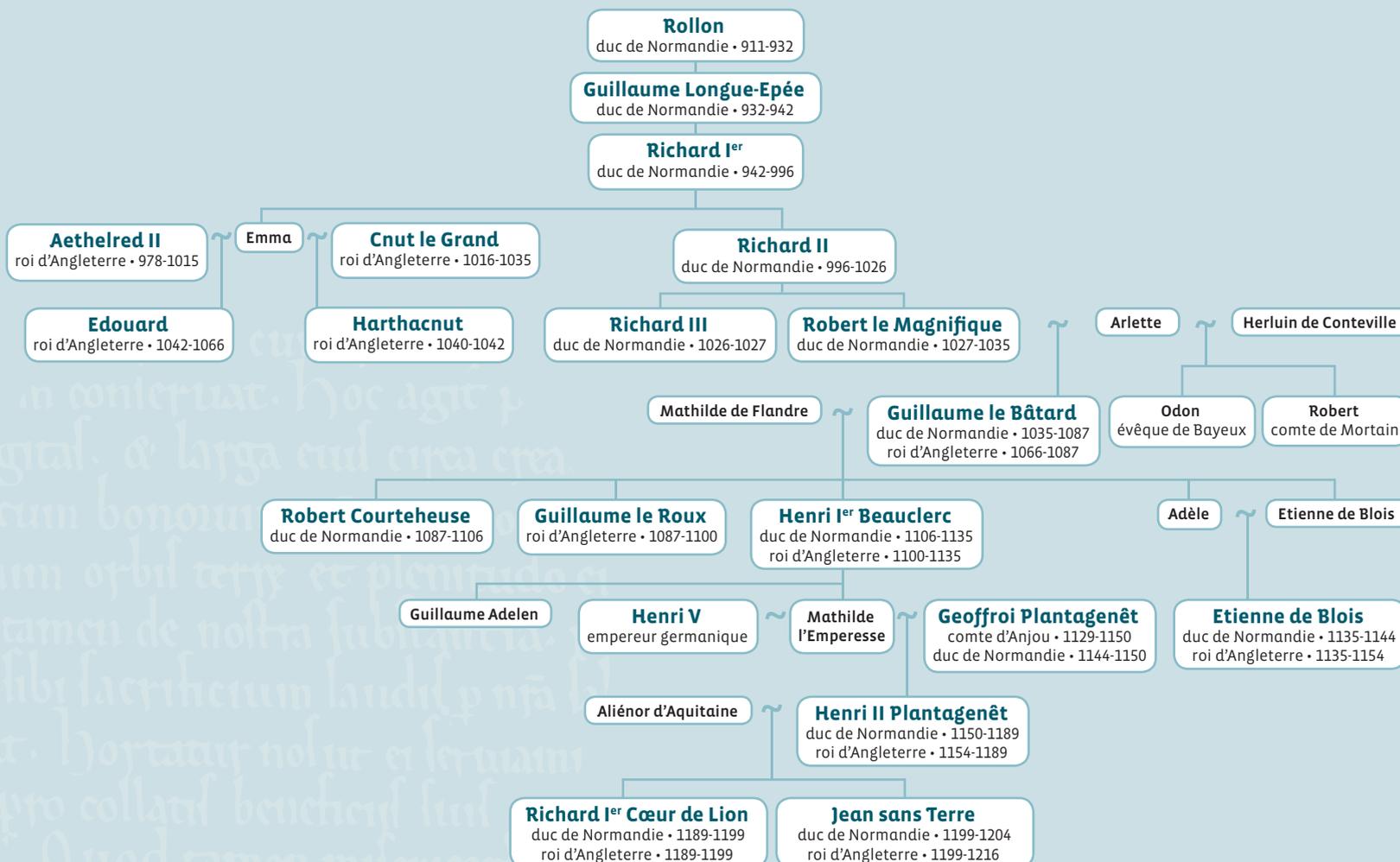
Le duché de Normandie aux XI^e et XII^e siècles

Réalisée d'après François Neveux, *La Normandie des origines à nos jours*, Éditions Ouest-France, 1998, p.25.

L'empire anglo-normand de 1066 à 1204

Réalisée d'après François Neveux, *La Normandie des origines à nos jours*, Éditions Ouest-France, 1998, p.25 ;
 Jean Deuve, *Guillaume le Conquérant*, Charles Corlet, 1987, p. 128 ;
 Ralph V. Turner, Richard R. Heiser, *The Reign of Richard Lionheart*, Longmann, 1999 p. 174 ;
 David Bates, Mathieu Arnoux, Jean-Philippe Genet, *L'empire des Plantagenêts : d'Aliénor à Richard Cœur-de-Lion*, L'Histoire 2013, p. 6.

- 1066**
Territoire détenu par Guillaume le Bâtard avant la conquête anglaise
- 1087**
Territoire anglais conquis à la mort de Guillaume le Conquérant
- 1150**
Héritage d'Henri II
- 1152**
Mariage d'Henri II avec Aliénor d'Aquitaine
- 1171**
Conquête de l'Irlande



Portrait de Caen au XI^e siècle

La Normandie concédée à Rollon en 911, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, était un comté peu étendu, essentiellement basé sur la vallée de la Seine, et dont Rouen était la capitale. Très vite, le comté s'étend sur l'ouest et jusqu'au Cotentin et adopte ses frontières définitives. L'appellation de duché apparaît dans la seconde moitié du X^e siècle. Au XI^e siècle, les ducs Richard II puis Guillaume le Bâtard exercent une forte autorité sur le duché. Le pouvoir ducal reste cependant centré sur Rouen et les abbayes de Jumièges et Fécamp, alors que l'ouest reste sous-administré.

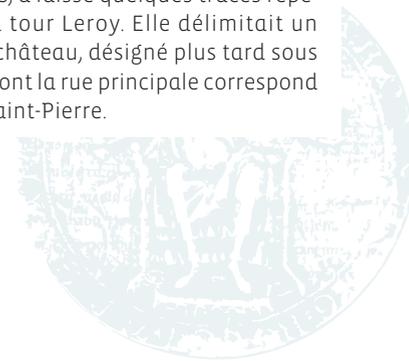
C'est une véritable ville nouvelle que crée alors Guillaume à Caen, presque *ex nihilo*, pour renforcer la présence ducale à l'ouest, et développer une ville importante au cœur du duché, et bientôt du royaume.

Pour créer sa ville, Guillaume y construit un château, une enceinte, mais aussi et surtout deux grandes abbayes. Il donne à Caen, qui n'est ni une ancienne cité gallo-romaine, ni un siège épiscopal, le prestige spirituel indispensable à son rayonnement. Le choix de s'y faire inhumer, ainsi que son épouse, marque à la fois son attachement aux abbayes et à la ville qu'il a fondées et l'importance acquise par la nouvelle ville. Après la mort de Guillaume, Caen reste une ville importante du duché et les Plantagenêt continuent à y séjourner souvent et à y tenir de régulières séances de l'Échiquier.

Il est très difficile de savoir avec certitude à quoi ressemblait Caen au XI^e siècle. Les textes sont trop parcellaires, la désignation des lieux trop vague et il n'y a aucun plan pour ces périodes anciennes, même si l'archéologie et les fouilles sur le site du château ont donné depuis la guerre des renseignements précieux. Le plan le plus ancien conservé date de la fin du XVI^e siècle¹⁶, et les représentations les plus connues de la ville ancienne sont du XVIII^e siècle.

Une grande différence par rapport à aujourd'hui est l'omniprésence de l'eau. La ville est sillonnée de cours d'eau qu'il est difficile de parfaitement reconstituer. Le site est à la confluence de l'Odon et de l'Orne qui ont chacun plusieurs bras alimentant de nombreux moulins comme le moulin de Darnétal, près de l'église Saint-Pierre. La prairie est un élément constitutif de la ville, dont l'essentiel est exploité par les deux abbayes. Caen est aussi déjà un port qui est un facteur important de croissance de la ville.

Le château et l'enceinte que nous connaissons aujourd'hui ont été modifiés tout au long du Moyen Âge. La partie la plus ancienne encore visible, en particulier sur la rue de Geôle, est la muraille. Plus tard, Henri I^{er} construit le donjon et l'aula, connue aujourd'hui sous le nom de salle de l'Échiquier, qui servait de résidence au roi et de siège pour les séances de l'Échiquier¹⁷. L'enceinte de la ville, sans doute peu modifiée jusqu'à la guerre de Cent Ans, a laissé quelques traces repérables aujourd'hui, dont la tour Leroy. Elle délimitait un espace restreint autour du château, désigné plus tard sous le terme de Bourg-le-Roi et dont la rue principale correspond à peu près à l'actuelle rue Saint-Pierre.



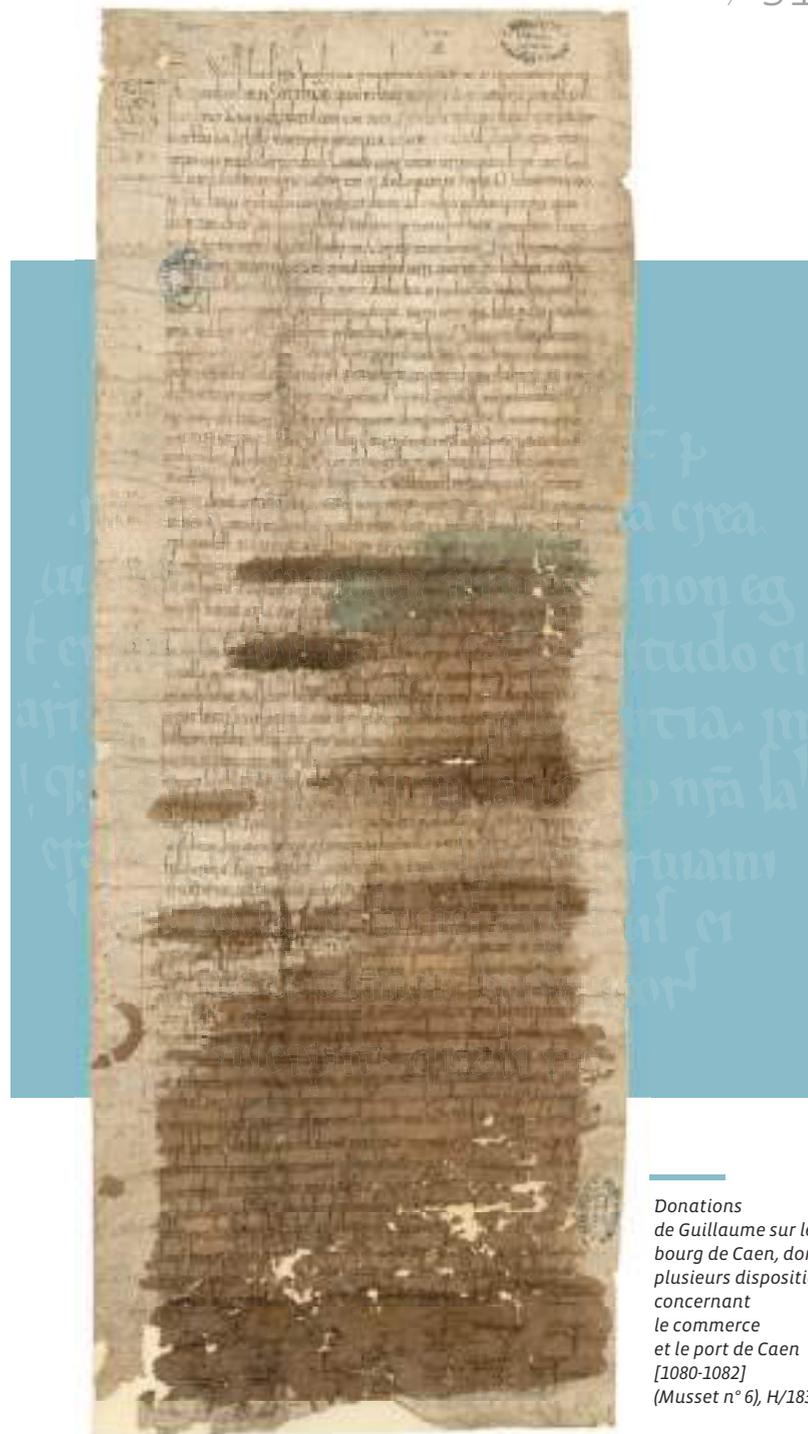
À côté du Bourg-le-Roi, la construction des deux abbayes est à l'origine de la constitution de deux bourgs extérieurs à l'enceinte, dont l'appellation se fixe à partir du XII^e siècle comme Bourg-l'Abbé et Bourg-l'Abbesse, encore très ruraux. D'autres quartiers s'urbanisent progressivement, comme la paroisse Saint-Jean autour de l'Hôtel-Dieu, mais aussi Vaucelles, Villers ou Saint-Julien.

Les abbayes elles-mêmes étaient différentes de ce qu'elles nous donnent à voir aujourd'hui.

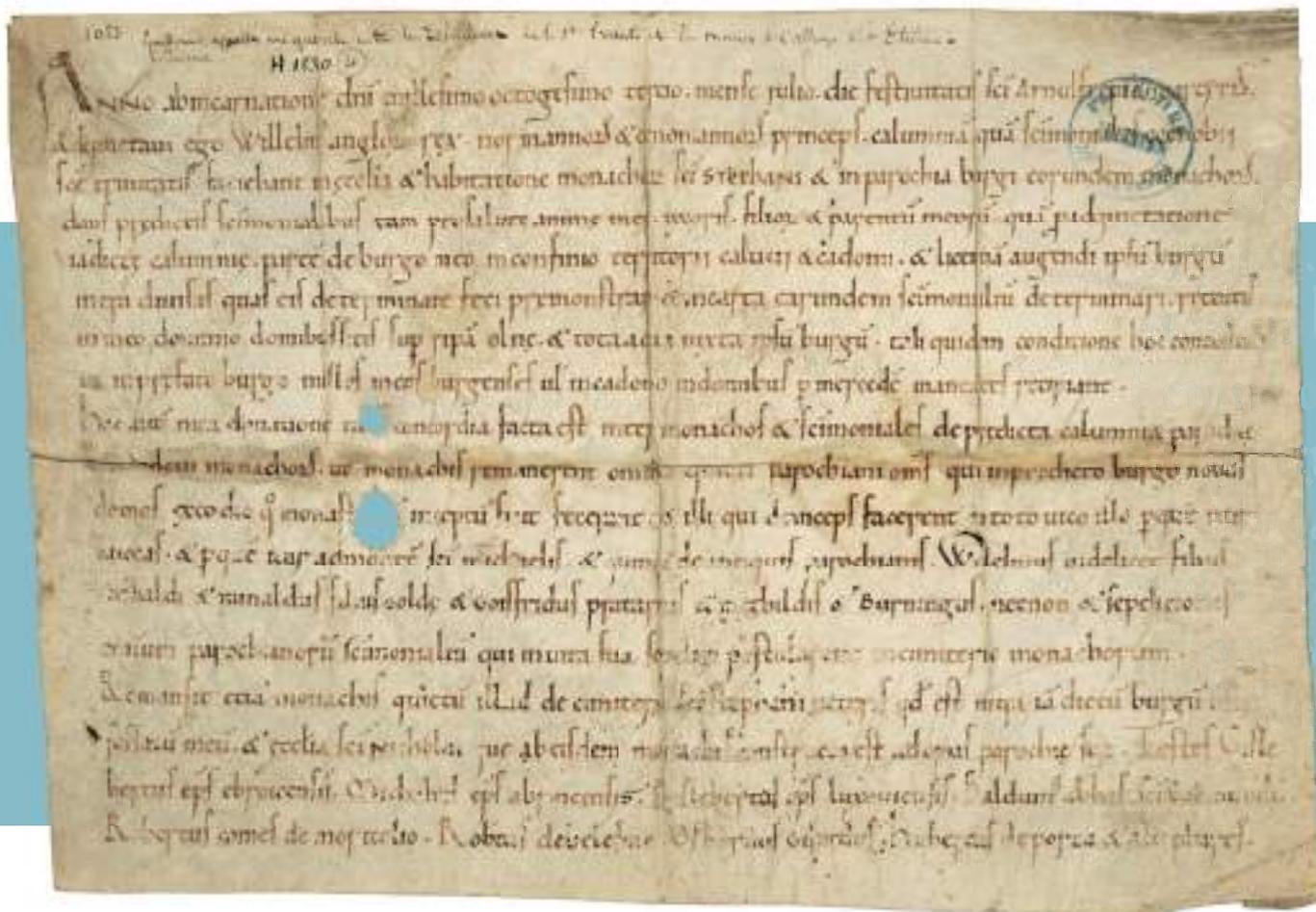
L'essentiel de la construction de l'église abbatiale de Saint-Étienne est achevé à la fin du règne de Guillaume, mais l'abbatiale de la Trinité n'était pas terminée lors de sa dédicace symbolique en 1066 et plusieurs étapes de construction se sont étalées jusque dans la première moitié du XII^e siècle. Les bâtiments conventuels actuels, eux, datent bien entendu du XVIII^e siècle, après la réforme de Saint-Maur. Le cloître médiéval occupait environ le même espace qu'aujourd'hui, et s'organisait classiquement avec une salle capitulaire, un réfectoire et un dortoir.

¹⁶ Il s'agit du « vrai portrait de la ville de Caen » de 1585 tiré de l'ouvrage de Bourgueville *Recherches et Antiquités de la province de Neustrie*.

¹⁷ Ce bâtiment fortement remanié au cours des siècles a été remonté dans les années 1960 après sa destruction partielle en juin 1944 ; son histoire complexe rend difficile toute certitude quant à son apparence originelle.

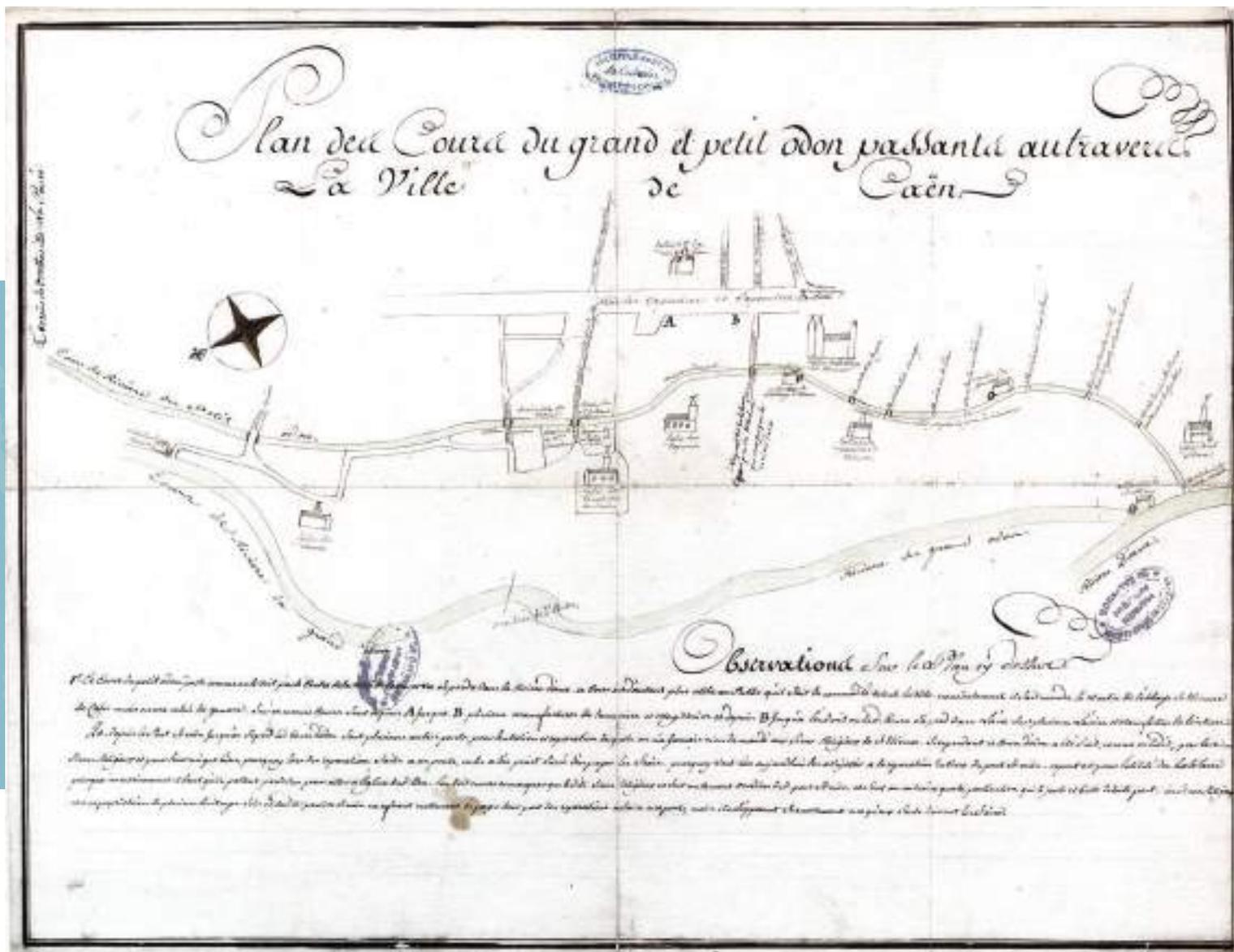


Donations de Guillaume sur le bourg de Caen, dont plusieurs dispositions concernant le commerce et le port de Caen [1080-1082] (Musset n° 6), H/1830/2,

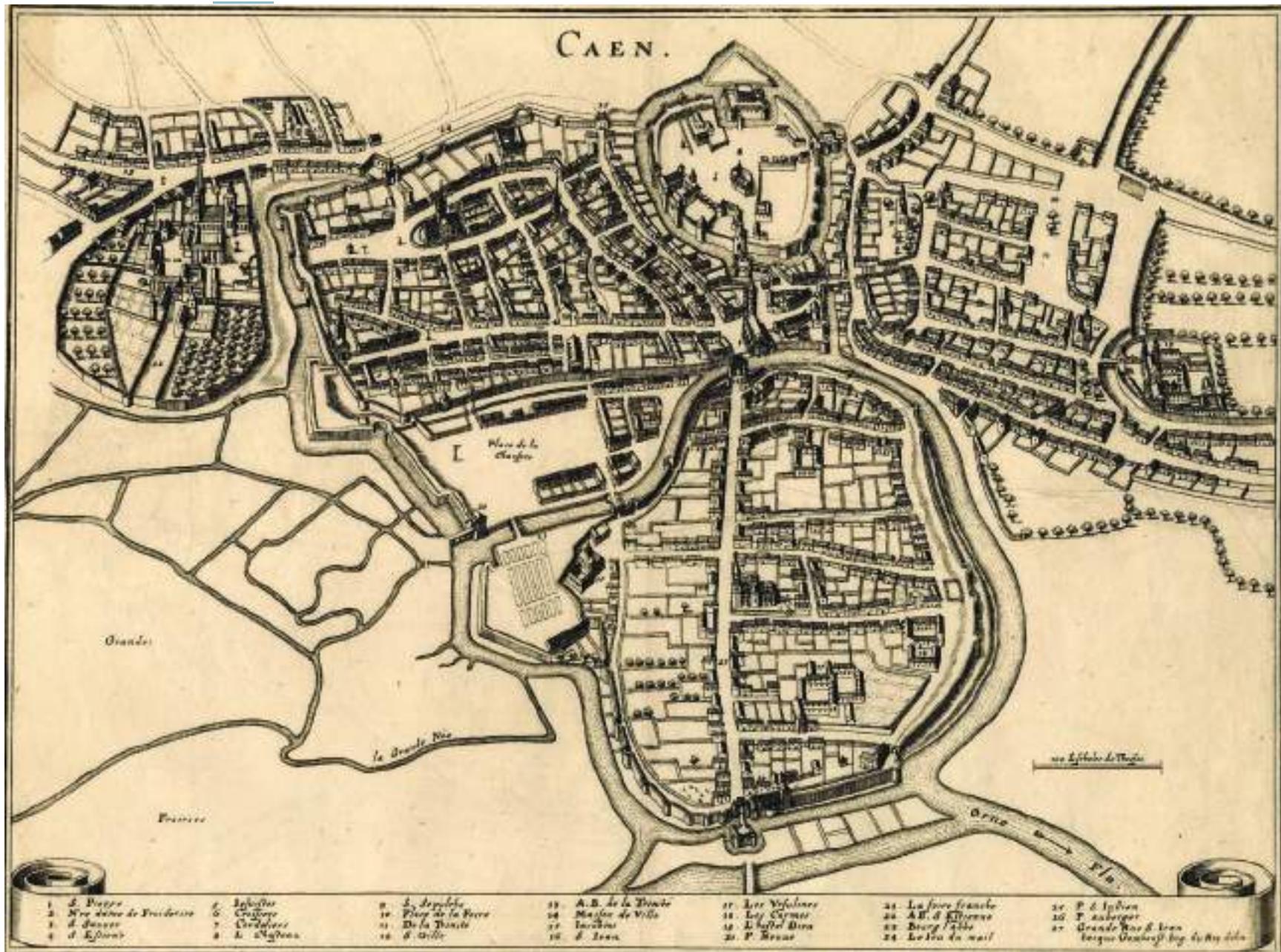
Portrait de Caen au XI^e siècle

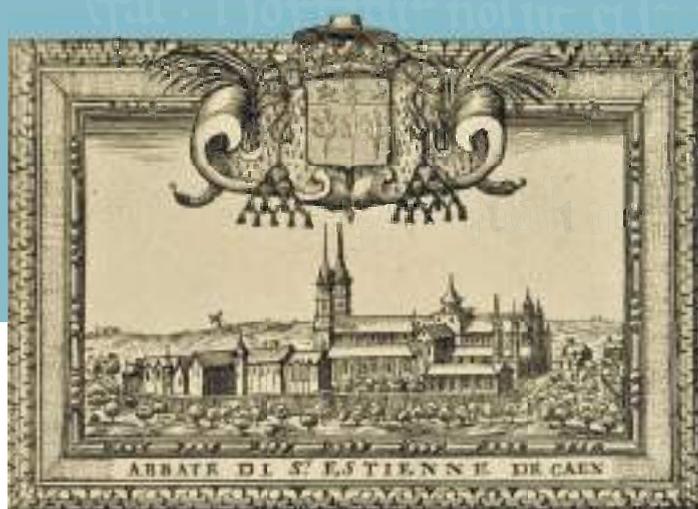
Accord entre les deux abbayes apportant des indications
sur la délimitation des deux bourgs et des premières églises
paroissiales, 18 juillet 1083 (Musset n° 17), H/1830/4

Le texte est le même que l'acte H/1830/3 (cf. p. 18 du catalogue)



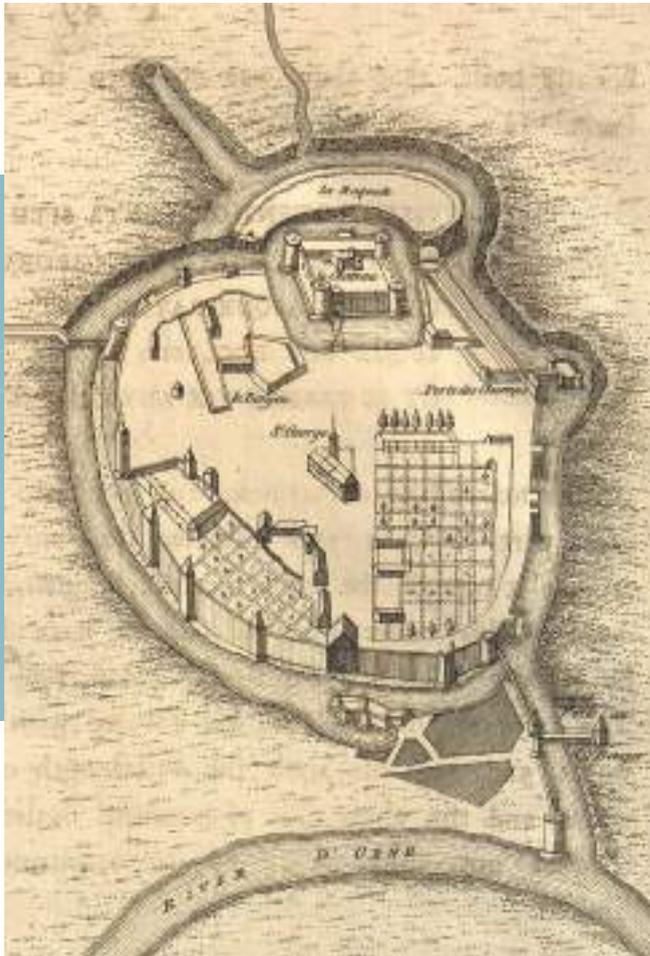
Plan des cours du Grand et du Petit Odon
à travers Caen à la fin de l'Ancien Régime, H/2152/2





Gravures de la ville et des deux abbayes caennaises
par François Bignon en 1672, CPL/1304

Portrait de Caen au XI^e siècle



Représentations de Caen, cité anglo-normande : le château et la salle des gardes

Andrew Coltee Ducarel, Anglo-Norman antiquities, considered in a tour through part of Normandy, 1767, BH/F/99

Gravure John Bayly

Les abbayes caennaises, pouvoir spirituel et temporel

On pense généralement que Guillaume décida de l'édification des deux grandes abbayes caennaises en expiation de son mariage, jugé consanguin¹⁸. Ce mariage rencontre l'opposition des autorités ecclésiastiques, et surtout du pape Léon IX. C'est sans doute Lanfranc qui obtient l'accord de son successeur, Nicolas II, peut-être en échange de ces fondations.

Ce conflit avec la papauté entraînait en effet une situation intenable pour Guillaume, non seulement comme prince, mais aussi en tant qu'homme d'une réelle piété. Il lui fournit finalement l'occasion d'inscrire son règne dans une nouvelle perspective. Les abbayes caennaises, fondées à un moment charnière de la construction du nouvel État anglo-normand, sont porteuses de son message politique et spirituel. Elles symbolisent le lien étroit noué entre le pouvoir ducal et le pouvoir ecclésiastique, comme la place centrale que tiendra désormais Caen au cœur du duché. L'implication personnelle de Guillaume, et de Mathilde pour La Trinité, dans la dotation et le rayonnement des abbayes est à cet égard évidente et décisive.

Si les abbayes sont consacrées (on parle aussi de dédicace) le 18 juin 1066 pour La Trinité et le 13 septembre 1077 pour Saint-Étienne, la mise en place de la communauté et la construction des bâtiments se sont étalées sur plusieurs décennies. Pourtant, le prestige des établissements est tout de suite immense.

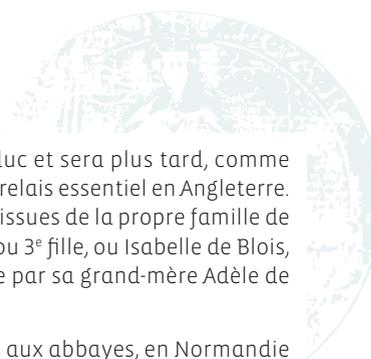
Les églises abbatiales elles-mêmes, encore plus imposantes à l'époque au milieu d'un habitat modeste de bois, impressionnent et influencent tout l'art de cette époque. Les moines et moniales se recrutent parmi les plus grandes familles normandes. Le premier abbé de Saint-Étienne, Lanfranc,

est l'homme de confiance du duc et sera plus tard, comme archevêque de Cantorbéry, son relais essentiel en Angleterre. Les abbesses de La Trinité sont issues de la propre famille de Guillaume, comme Cécile sa 2^e ou 3^e fille, ou Isabelle de Blois, arrière-petite-fille de Guillaume par sa grand-mère Adèle de Blois.

L'ampleur des donations faites aux abbayes, en Normandie comme en Angleterre, montre aussi ce prestige et cette puissance. Les abbayes sont des seigneurs temporels importants, propriétaires de terres, de forêts, de moulins et patrons d'églises dont ils perçoivent les dîmes. Leurs possessions, à Caen et dans ses environs, mais aussi dans toute la Normandie et en Angleterre, sont largement documentées dans les fonds conservés. Elles ont ainsi le patronage et les revenus d'une partie des églises de Rouen ; et les exemptions accordées par le pape limitent les droits de l'évêque de Bayeux, ce qui ne manque pas de créer des tensions.

Mathilde protège tout particulièrement l'Abbaye-aux-Dames, dont les abbesses sont des femmes d'un pouvoir remarquable pour l'époque. Elle donne non seulement de riches dotations, mais aussi des reliques ou des objets précieux ; et bien sûr sa propre fille, Cécile, qui devient abbesse en 1113.

¹⁸ Si Mathilde, fille du comte de Flandre, était une épouse prestigieuse pour le duc, elle avait aussi un lien de parenté indirect avec Richard II, lui-même aïeul de Guillaume, et le mariage avait été célébré sans les dispenses nécessaires.

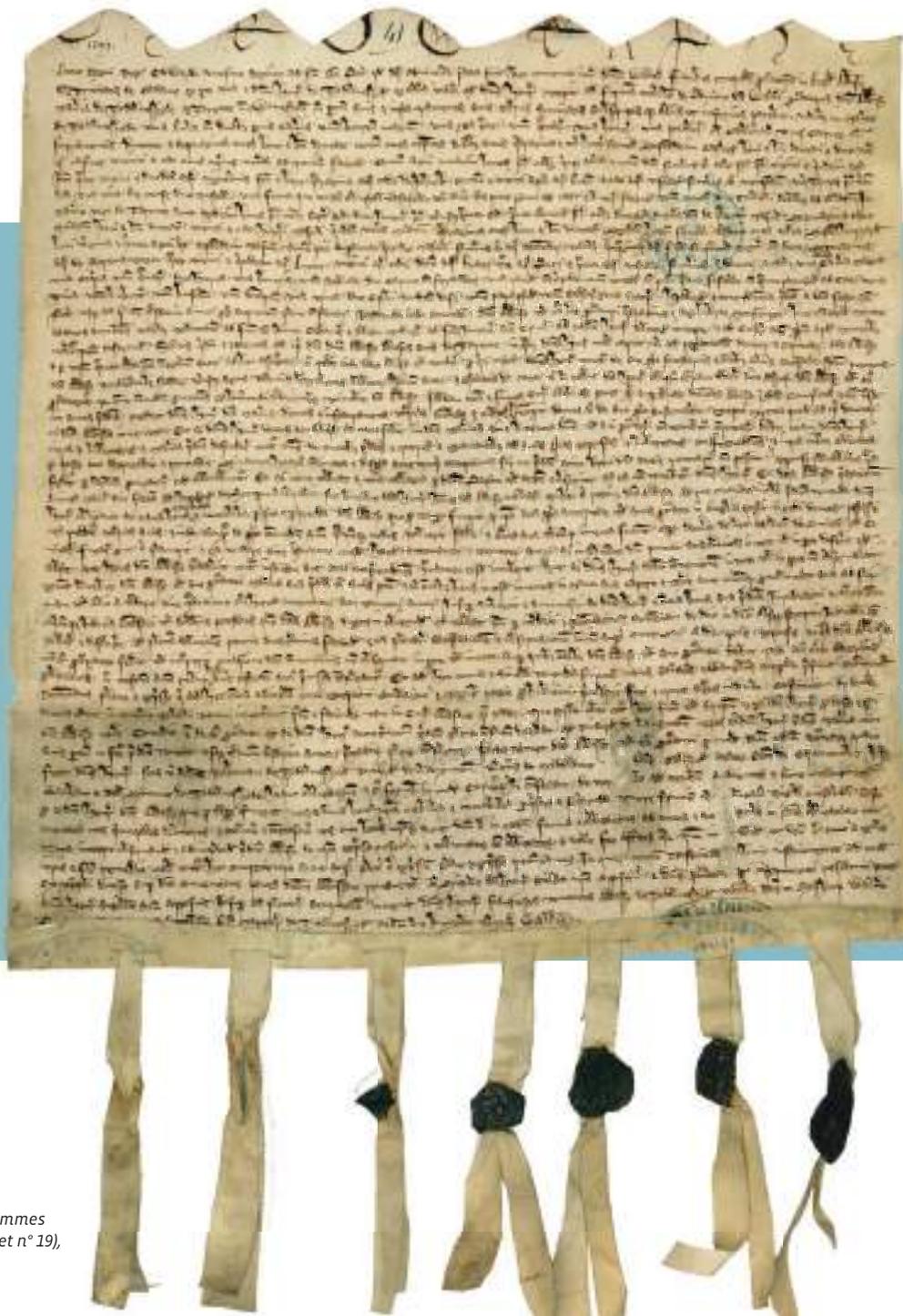
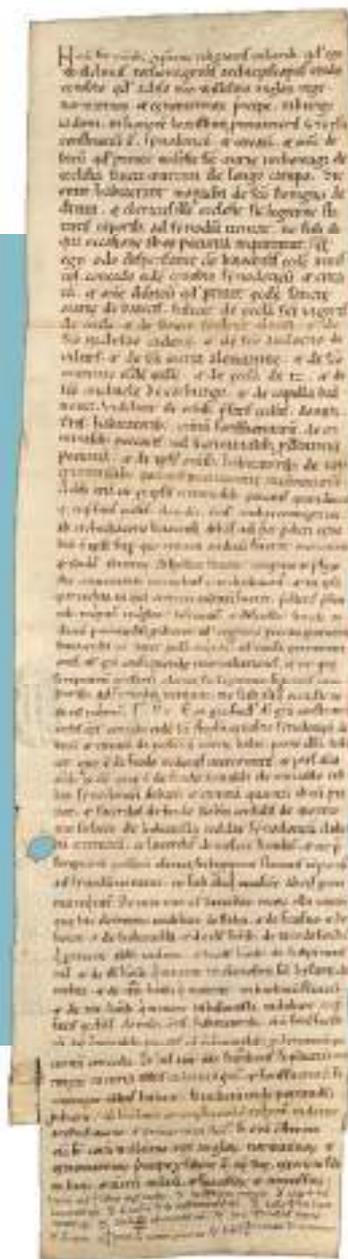


Les abbés de Saint-Étienne durant la période anglo-normande

- **Lanfranc** (1066-1070)
Originaire d'Italie, Lanfranc est prieur du Bec quand Guillaume l'appelle à présider aux destinées de sa nouvelle abbaye. L'un des théologiens les plus illustres de son temps, il devient après la conquête évêque de Cantorbéry.
- **Guillaume Bonne-Âme** (1070-1079)
Issu de la haute aristocratie normande, il devient archevêque de Rouen en 1079.
- **Gislebert** (1079-1101)
- **Robert I^{er}** (1101-1108)
- **Eudes I^{er}** (1108-1140)
- **Alain I^{er}** (1140-1151)
- **Pierre I^{er}** (1151-1156)
- **Guillaume II de Besace** (1156-1179)
- **Pierre II** (1179-1193)
- **Robert II** (1193-1197)
- **Sanson** (1197-1204)

Les abbesses de La Trinité durant la période anglo-normande

- **Mathilde** (1059-1113)
Première abbesse, formée à Saint-Léger de Préaux. On sait peu de chose sur elle, malgré la conservation jusqu'à la Révolution d'un prestigieux rouleau mortuaire.
- **Cécile** (1113-1127)
Fille de Guillaume et de Mathilde, elle est offerte comme oblate à l'abbaye lors de la grande cérémonie de dédicace de 1066, sans doute alors qu'elle a sept ou huit ans. C'est une abbesse dynamique à l'origine de la modification du parti pris architectural de l'église, achevée sous son abbatiat.
- **Isabelle de Blois** (1127-1128)
Grande aristocrate issue de la famille royale par sa grand-mère Adèle de Blois, fille de Guillaume.
- **Béatrice d'Hugueville** (1128-1135)
- **Alice** (autour de 1135-1150)
- **Damette** (vers 1152-1178)
- **Jeanne** (vers 1182-1229)
Jeanne est une abbesse très importante, à l'origine de la rédaction du cartulaire de l'abbaye et des deux confirmations royales les plus anciennes conservées, par Henri II et Richard Cœur-de-Lion.



Pancarte des exemptions épiscopales de l'Abbaye-aux-Hommes souscrite par Guillaume le Conquérant, [1066-1083] (Musset n° 19), H/1843/1

Les abbayes caennaises, pouvoir spirituel et temporel

Cartes des possessions de l'Abbaye-aux-Dames
(d'après la thèse de Catherine Letouzey-Réty)
et de l'Abbaye-aux-Hommes (d'après les actes du XI^e et XII^e siècles)





Façade ouest de l'église abbatiale Saint-Étienne, juin 1889,
photographie de Jean-Eugène Durand, MH21858,
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine



Partie haute de la tour de la lanterne
de l'Abbaye-aux-Hommes, fin XIX^e-début XX^e,
photographie d'Henri Heuzé, 0084/014/1012,
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine



*Église abbatiale de la Sainte-Trinité de Caen,
photographie de Nicolas Karren, 1870, 2Fi/281/2*

De 1066... à 2016 !

L'État anglo-normand a su créer des mythes puissants dont la force ne s'est pas atténuée avec le temps et qui prennent de nombreuses formes, parfois surprenantes et réactivées aujourd'hui par la création d'une nouvelle région normande unique.

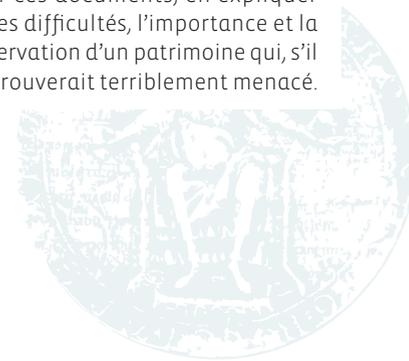
La force d'évocation de cette période tient sans aucun doute au caractère réellement exceptionnel de ces hommes et de leur réalisation, à une époque où le royaume de France n'en est, lui, qu'à ses balbutiements. Au souffle de l'épopée, marquée par l'évènement unique de la conquête anglaise, s'ajoute la construction d'un État solide, cohérent, dont les limites et l'unité se maintiennent jusqu'à aujourd'hui.

En Normandie, et singulièrement dans le Calvados, c'est bien sûr le personnage de Guillaume, fondateur de Caen et de l'État anglo-normand, qui marque les esprits et les hauts lieux d'un tourisme dont la popularité ne se dément pas, de Bayeux à Falaise en passant par Caen. Refondateur du duché après les premiers descendants de Rollon, Guillaume est aussi à bien des égards le vrai premier roi anglais. C'est cette figure de leur roman national que les Britanniques viennent découvrir devant la Tapisserie de Bayeux ou au château de Falaise.

Le prestige de la période anglo-normande et sa capacité à impressionner les esprits contemporains sont réactivés par cette histoire anglaise, réinterprétée jusque par Hollywood. Richard Cœur-de-Lion et Jean-sans-Terre, dont les noms seuls évoquent immédiatement bien des contes chevaleresques, furent aussi des ducs normands, les derniers de cette période romanesque mille fois réinventée par la littérature et le cinéma y compris dans la figure si populaire de Robin des Bois.

De cette époque à la fois ancienne et familière restent des images populaires, des monuments de pierre que chacun connaît, souvent profondément remaniés et redécouverts par l'archéologie, mais aussi des monuments de parchemin, traces ultimes, émouvantes d'authenticité et de fragilité, portant parfois l'écriture même du souverain.

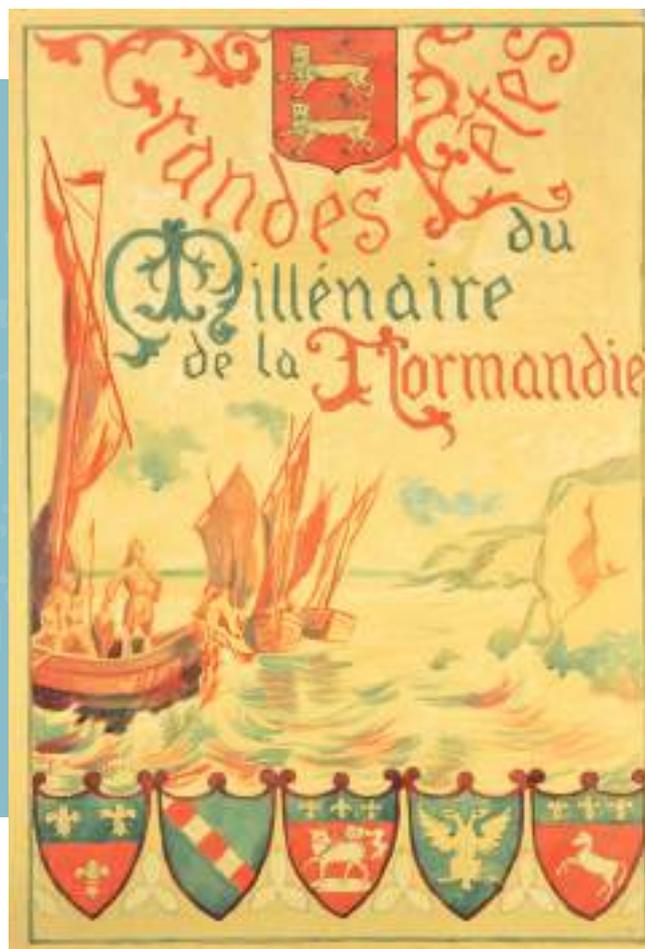
Les vicissitudes des temps ne les ont pas épargnés. Beaucoup de chartes se sont « égarées » au cours de l'histoire, et bien des sceaux ne subsistent qu'à l'état de fragments. Un long et patient travail est nécessaire pour les identifier, puis les restaurer et les protéger tous, prolongeant ainsi le catalogage réalisé au XIX^e siècle par nos prédécesseurs. Cet ouvrage, comme l'exposition qui l'accompagne, témoigne de cette entreprise. En montrant ces trésors, en cherchant à en révéler la beauté, malgré les obstacles de la langue et de la faille temporelle presque insurmontable, nous en sommes les défenseurs. Car exposer ces documents, en expliquer encore et toujours, malgré les difficultés, l'importance et la magie, c'est œuvrer à la préservation d'un patrimoine qui, s'il était méconnu et oublié, se trouverait terriblement menacé.



Projet d'affiche de Charpentier pour les grandes fêtes
du millénaire de la Normandie en 1911, 25 Fi/242/1



Affiche du film Becket de Peter Glenville sorti
en 1967, Michel Landi ©ADAGP, Paris [2016]



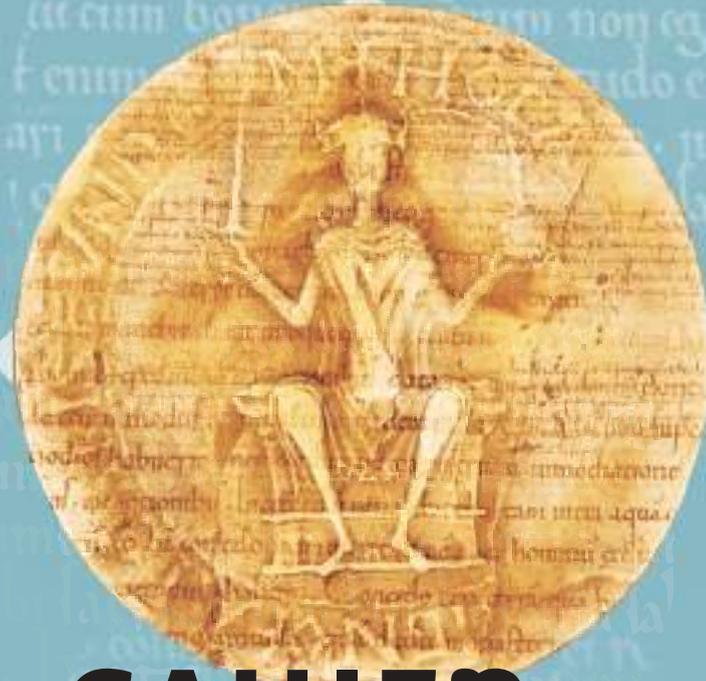
Pour aller plus loin...



- Fonds de l'Abbaye-aux-Hommes, Archives du Calvados, H/1817-H/3998. Il existe un inventaire réalisé par René-Norbert Sauvage, en partie actualisé en 2015 sur la base de données des Archives, accessible en salle de lecture et bientôt sur Internet.
- Fonds de l'Abbaye-aux-Dames, Archives du Calvados 2H/1-2H/114. Aucun inventaire n'a été fait de ce fonds, très sommairement organisé mais avec beaucoup d'ensembles disparates. Un travail de classement est en cours depuis fin 2014 sur la base de données des Archives qui devrait être finalisé fin 2016. Les cotes indiquées dans cet ouvrage sont les cotes définitives issues de ce travail.
- Léchaudé d'Anisy, *Extrait des chartes et autres actes normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les archives du Calvados, dans Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*. Caen, t. VII et VIII avec un album de planches reproduisant les sceaux. 1834-1835. Cet ouvrage, appelé communément « Les anciennes abbayes normandes » se présente comme un catalogue de pièces originales, classées par abbaye et choisies d'une manière subjective. Même si la fiabilité scientifique du travail a souvent été dénoncée, la numérotation inscrite sur les chartes sert souvent encore de référence en l'absence d'inventaire contemporain à la pièce.
- Bates (David), *Regesta Regum Anglo-Normannorum : the Acta of William I (1066-1087)*. Clarendon Press, 1998.
- Baylé (Maylis) (dir.), *L'architecture normande au Moyen Âge*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2001.
- Billat (Hélène), *L'Abbaye aux Dames*, coll. Inventaire du Patrimoine, Caen, 2015
- Chibnall (Marjorie), *Charters and customs of the abbey of Holy Trinity Caen*, Oxford University Press, Londres, 1982. Abrégé dans le catalogue : Chibnall n°...
- Delisle (Léopold), *Cartulaire normand de Philippe Auguste, Louis VIII, Saint Louis, et Philippe le Hardi*. Caen, 1882. Abrégé dans le catalogue : Cartulaire normand n°...
- Delisle (Léopold) (dir), *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie*, coll. Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France. Paris, 1916-1917. Abrégé dans le catalogue : Recueil des actes de Henri II n°...
- Demay (Germain), *Inventaire des sceaux de la Normandie*. Paris, 1881. Abrégé dans le catalogue : Demay n°...
- Fauroux (Marie), éd. *Recueil des Actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Caen, Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. 36, 1961.
- Jean-Marie (Laurence), *Caen aux XI^e et XII^e siècles, espace urbain, pouvoirs et société*, éd. La Mandragore, Caen, 2000.
- Musset (Lucien), *Les Actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, Caen, Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. 37, 1967. Abrégé dans le catalogue : Musset n°...
- Neveux (François), *La Normandie des ducs aux rois*, Ed. Ouest-France, Rennes, 1998.
- Neveux (François), Ruelle (Claire), *Guillaume le Conquérant, le bâtard qui s'empara de l'Angleterre*, Ed. Ouest-France, Rennes, 2013.

Thèse de doctorat :

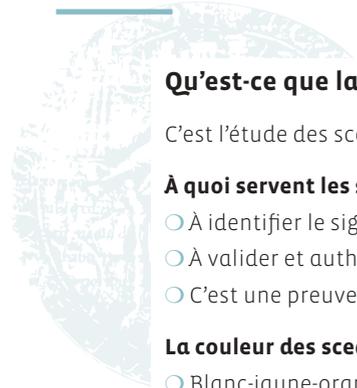
- Létouzey-Réty (Catherine), *Écrit et gestion du temporel dans une grande abbaye de femme anglo-normande : la Sainte-Trinité de Caen (XI^e-XIII^e siècle)*. Soutenue en 2011 sous la direction de Laurent Feller et David Bates à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Fujimoto (Tamiko), *Recherche sur l'écrit documentaire au Moyen Âge. Édition et commentaire du cartulaire de Saint-Etienne de Caen (XII^e siècle)*. Soutenue en 2012 sous la direction de Véronique Gazeau à l'Université de Caen-Normandie.



CAHIER D'EXERCICES

Dans la peau d'un sigillographe

NOTIONS À LIRE AVANT DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS



Qu'est-ce que la sigillographie ?

C'est l'étude des sceaux (du latin *Sigillum* qui veut dire sceau)

À quoi servent les sceaux ?

- À identifier le signataire de la charte
- À valider et authentifier un document
- C'est une preuve de l'engagement pris

La couleur des sceaux

- Blanc-jaune-orangé jusqu'à brun avec de la cire vierge jusqu'au XII^e siècle.
- Jaune, vert, rouge, brun, noir à partir de la fin du XII^e siècle avec l'emploi de cire colorée qui élargit la gamme
- La mode passe au rouge vermeille au XIV^e siècle.

La matière des sceaux

- En cire
- En plomb, pour les sceaux de papes appelés bulles papales

Les formes des sceaux

- Les sceaux de forme ronde sont pour les rois, les nobles et les papes
- Les sceaux de forme ovale (appelée aussi « en navette ») sont pour les religieux et les femmes
- Les sceaux en forme d'écu sont pour les chevaliers

Comment les sceaux sont reliés au parchemin (les modes de suspension)

- Avec de minces lanières de cuir
- Avec des fils (textile) : en soie, en chanvre, en lin, tressés, cordés ou tissés
- Avec une bande de parchemin (on parle de « queue de parchemin »)

Il peut même y avoir plusieurs sceaux sur une charte (s'il y a plusieurs signataires). On parle de charte multiscellée.

La conservation des sceaux

Par nature, un sceau en cire est fragile, cassant et friable. Dès le Moyen Âge, des solutions ont été recherchées pour en éviter l'altération (petits sachets de toile, de parchemin, boîtes en bois) ou en fer blanc. Constitués de matériaux organiques et minéraux (cuir, textiles, cires, oxyde, colorants...) l'apparence des sceaux est instable. Leur nature, le temps et les manipulations les fragilisent.

Questionnaire

Nous vous avons sélectionné plusieurs sceaux présentés dans la brochure, reportez-vous aux pages indiquées ci-dessous pour répondre aux questions. Corrigé page 50.

Sceaux	Quelle est sa couleur ?	Quelle est sa matière ?	Quel est son état de conservation (cassé, complet, fragmentaire, déformé, écaillé, feuilleté, fissuré, illisible, restauré)	Quelle est sa forme ?	Comment est relié le sceau au parchemin ?	À qui appartient ce sceau ?
Page 7						
Page 8						
Page 15						
Page 16						
Page 17						
Page 19						
Page 27						

Réponses au questionnaire

Sceaux	Quelle est sa couleur ?	Quelle est sa matière ?	Quel est son état de conservation (cassé, complet, fragmentaire, déformé, écaillé, feuilleté, fissuré, illisible, restauré)	Quelle est sa forme ?	Comment est relié le sceau au parchemin ?	À qui appartient ce sceau ?
Page 7 2H/25/6	Verte	En cire	Le sceau est presque complet. Les bords se sont un peu érodés et il manque un petit morceau en haut, au niveau de la queue de parchemin.	Ovale	Avec une bande de parchemin	Au prieur de l'église Saint-Jean-Baptiste à Leighs
Page 8 H/1841/3	Noire	En plomb	Le sceau est complet. Sa matière lui a permis de rester intact au fil des années.	Ronde	Avec des cordons de textile jaunes et rouges	Au pape Honorius III
Page 15 2H/25/1	Rouge	En cire	Le sceau est cassé et il en manque un tiers. On peut voir également sur l'agrandissement, l'apparition d'une fissure au travers du sceau.	Ronde	Avec des cordons de textile blancs et rouges	À Henri II Plantagenêt
Page 16 2H/25/2	Verte	En cire	Le sceau est cassé, il en manque plus de la moitié. Son état est aussi fragmentaire puisqu'un petit morceau de cire s'est détaché en bas à droite.	Ronde	Avec un cordon de textile noir	À Richard Cœur-de-Lion
Page 17 2H/25/10	Blanche	En cire	À l'origine, il y avait 7 sceaux. Vous pouvez constater les différences d'état de conservation. Certains se sont détachés. D'autres sont en grande partie cassés et sont maintenant illisibles ; ils ont été comblés par de la cire lors de la restauration. Enfin deux sceaux sont restés, heureusement, presque complets.	Ronds	Avec une bande de parchemin	Aux nobles anglais qui s'engagent dans cet acte
Page 19 H/27/111	Verte	En cire	L'usure et quelques cassures sur les bords de sceau l'ont légèrement déformé. Le dessin reste cependant parfaitement lisible.	Ovale	Avec une bande de parchemin	À l'Abbaye-aux-Dames
Page 27 H/1837/8	Verte	En cire	Le sceau est en très bon état malgré quelques cassures sur les bords inférieurs.	Ronde	Avec des cordons de textile rouges et verts	Au roi de France Philippe III

Sceau à colorier



Proposé d'après le sceau à deux faces de Guillaume le Conquérant, 1028-1087, ici en majesté, il est appelé « roi des Anglais »

Sceau à colorier



*Proposé d'après le sceau de Mathilde
l'Impératrice, 1102-1167, petite fille
de Guillaume le Conquérant*

Valorisons notre histoire.

Jean-Léon DU PONT

Président du Département du Calvados



Archives départementales du Calvados
61 rue de Lion-sur-Mer
14000 CAEN
ISBN 978-2-86014-115-4

Cette brochure vous est offerte par le Département du Calvados.